

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE PAGES JAUNES LIMITÉE

31 décembre 2025 et 2024

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États consolidés du résultat net et du résultat global	6
États consolidés de la situation financière	7
États consolidés des variations des capitaux propres	8
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	9
Notes annexes	10-43

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Pages Jaunes Limitée

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Pages Jaunes Limitée (la « Société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états consolidés du résultat net et du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Recouvrabilité des actifs d'impôt différé – Se reporter aux notes 3.17.3, 3.18 et 7 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La Société comptabilise de l'impôt différé au titre des attributs fiscaux et des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs au taux d'impôt prescrit en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts sont censés se résorber. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et elle est réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif dans un avenir prévisible.

Compte tenu de l'incertitude d'estimation importante liée au bénéfice imposable futur et à la détermination de la probabilité que l'actif d'impôt différé sera réalisé, l'audit de ces estimations comportait un degré élevé de subjectivité dans la mise en œuvre des procédures d'audit et dans l'évaluation des résultats de ces procédures. Il en a résulté un travail d'audit plus étendu; nous avons notamment dû faire appel à des fiscalistes.

Traitements de la question pendant l'audit

Nous avons mis en œuvre notamment les procédures d'audit suivantes à l'égard du bénéfice imposable futur et de la détermination de la probabilité que les actifs d'impôt différé seront réalisés :

- Nous avons évalué le bénéfice imposable futur de la manière suivante :
 - Nous avons évalué la capacité de la Société à estimer, avec exactitude, le bénéfice imposable futur, en comparant ses résultats réels avec les estimations passées de la direction.
 - Nous avons examiné le caractère raisonnable des estimations du bénéfice imposable futur en comparant les principales données d'entrée utilisées pour établir les estimations, comme les produits et les marges bénéficiaires, au rendement historique, aux projections et aux tendances.
 - Nous avons évalué si les estimations du bénéfice imposable futur caderaient avec les éléments probants recueillis sous d'autres aspects de l'audit.

- Avec l'aide de fiscalistes, nous avons évalué de la manière suivante la probabilité que les actifs d'impôt différé seront réalisés :
 - Nous avons évalué les différences temporaires existantes pouvant être utilisées ultérieurement pour évaluer les actifs d'impôt différé dont la Société dispose.
 - Nous avons évalué la période d'utilisation et le caractère suffisant des déductions fiscales futures sous-jacentes que la Société compte utiliser à l'égard du bénéfice imposable futur, avant qu'elles n'expirent.
 - Nous avons évalué si le bénéfice imposable au cours des périodes antérieures était de nature appropriée et prévus par les lois fiscales.

Produits et correction de valeur pour ajustements des produits – Se reporter aux notes 3.16, 3.18, 4, 8 et 9 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

Les produits de la Société sont composés d'honoraires contractuels constitués d'un important volume de transactions de faible valeur et sont liés aux produits tirés des médias et solutions numériques et des médias imprimés. Alors que les produits tirés des médias et solutions numériques sont essentiellement comptabilisés à partir du moment auquel le service est offert sur la durée du contrat, les produits tirés des médias imprimés sont comptabilisés à un moment précis à la livraison des annuaires imprimés. De plus, la Société estime une correction de valeur pour ajustements des produits, qui est comptabilisée à titre de réduction des produits et représente une estimation des réclamations attendues des clients. Cette estimation est fondée en partie sur les antécédents de la Société en matière de réclamations.

L'audit des produits et de la correction de valeur pour ajustements des produits a nécessité un effort d'audit important en raison du nombre de transactions, du processus hautement manuel lié à des parties du processus de la comptabilisation des produits et de l'incertitude d'estimation inhérente à la détermination de la correction de valeur. Ceci a exigé un degré élevé de subjectivité dans la mise en œuvre des procédures d'audit et dans l'évaluation des résultats de ces procédures.

Traitements de la question pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées aux produits et l'estimation de la correction de valeur pour ajustements des produits ont notamment inclus les aspects suivants :

- Nous avons évalué les produits de la manière suivante :
 - Nous avons testé l'exactitude arithmétique de la comptabilisation des produits de la Société qui repose sur des processus manuels.
 - Nous avons évalué les contrats des clients et l'exécution des services pour une sélection d'opérations génératrices de produits et évalué si les contrats avaient été comptabilisés comme il se doit dans les produits, sur la base des conditions de chacun de ceux-ci.
 - Nous avons analysé les produits comptabilisés en comparant les résultats réels avec les prévisions établies de façon indépendante.
 - Nous avons examiné les preuves provenant d'une combinaison de sources, si nécessaire, en tenant compte des éléments probants contradictoires et en évaluant si les produits ont été comptabilisés de façon appropriée.
- Nous avons évalué la correction de valeur pour ajustements des produits de la manière suivante :
 - Nous avons évalué les méthodes utilisées par la Société pour estimer la correction de valeur pour ajustements des produits en comprenant les processus adoptés pour faire le suivi et la gestion des réclamations et des recouvrements, en testant l'exactitude arithmétique de ce calcul et en testant les données utilisées pour établir cette estimation.
 - Nous avons évalué la capacité de la Société à estimer avec exactitude la correction de valeur pour ajustements des produits en comparant les résultats réels aux estimations passées de la Société. Pour une sélection de réclamations des clients, nous avons évalué les réclamations par rapport aux crédits accordés, aux débits comptabilisés au compte des produits, au contrat initial, à la correspondance entre les clients et les représentants des ventes et à d'autres documents justificatifs.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités de la Société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est David Pain.

(signé) Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Montréal, Québec
Le 11 février 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A129221

États consolidés du résultat net et du résultat global

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les montants par action)

Pour les exercices clos les 31 décembre	Note	2025	2024
Produits	4	198 877 \$	214 829 \$
Coûts d'exploitation	5	155 835	163 993
Bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et autres charges		43 042	50 836
Amortissements	10, 11, 12	12 320	13 436
Frais de restructuration et autres charges	14	4 260	2 027
Bénéfice d'exploitation		26 462	35 373
Charges financières, montant net	6	1 704	945
Perte liée au règlement au titre de l'achat de rentes	15	3 970	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat		20 788	34 428
Charge d'impôt sur le résultat	7	2 681	9 451
Bénéfice net		18 107 \$	24 977 \$

Autres éléments de perte globale

Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net

Pertes actuarielles liées aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	15	(9 000)	(312)
Impôt sur le résultat lié aux éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		2 377	82
Autres éléments de perte globale		(6 623)	(230)
Total du bénéfice global		11 484 \$	24 747 \$

Bénéfice par action

Bénéfice de base par action		1,33 \$	1,84 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Bénéfice de base par action	17	13 565 962	13 559 143
Bénéfice dilué par action		1,31 \$	1,82 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Bénéfice dilué par action	17	13 767 388	13 752 770

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

Aux 31 décembre	Note	2025	2024
ACTIF			
ACTIFS COURANTS			
Trésorerie		62 681 \$	44 204 \$
Créances clients et autres débiteurs	8, 9	28 776	33 677
Impôt sur le résultat à recevoir	7	1 039	995
Charges payées d'avance		4 437	4 561
Frais de publication différés		1 222	1 220
Investissement net dans des contrats de sous-location	10	2 490	2 253
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		100 645	86 910
ACTIFS NON COURANTS			
Commissions différées		2 600	2 981
Actifs financiers et autres actifs	8	1 786	1 821
Actifs au titre de droits d'utilisation	10	4 122	4 774
Investissement net dans des contrats de sous-location	10	19 268	21 758
Immobilisations corporelles	11	2 275	2 644
Immobilisations incorporelles	12	21 399	31 196
Impôt différé	7	10 493	11 786
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		61 943	76 960
TOTAL DE L'ACTIF		162 588 \$	163 870 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
PASSIFS COURANTS			
Dettes fournisseurs et autres créateurs	13	21 629 \$	24 008 \$
Provisions	14	12 818	16 085
Produits différés	9	638	800
Tranche courante des obligations liées à des contrats de location	10	3 941	3 778
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		39 026	44 671
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions	14	420	488
Avantages postérieurs à l'emploi	15	39 109	28 751
Obligations liées à des contrats de location	10	32 194	36 160
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		71 723	65 399
TOTAL DU PASSIF		110 749	110 070
CAPITAL ET RÉSERVES		96 379	96 302
DÉFICIT		(44 540)	(42 502)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		51 839	53 800
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		162 588 \$	163 870 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre

							2025
	Note	Capital social	Actions restreintes	Rémunération fondée sur des actions et autres réserves	Total du capital et réserves	Déficit	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2024		95 087 \$	(1 198) \$	2 413 \$	96 302 \$	(42 502) \$	53 800 \$
Autres éléments de perte globale		—	—	—	—	(6 623)	(6 623)
Bénéfice net		—	—	—	—	18 107	18 107
Total du bénéfice global		—	—	—	—	11 484	11 484
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions	17, 18	65	—	—	65	(3)	62
Dividendes versés aux actionnaires	17	—	—	—	—	(13 567)	(13 567)
Actions restreintes réglées	18	—	12	—	12	—	12
Charge au titre des actions restreintes	18	—	—	97	97	—	97
Reclassement d'actions restreintes	18	—	—	(97)	(97)	48	(49)
Solde au 31 décembre 2025		95 152 \$	(1 186) \$	2 413 \$	96 379 \$	(44 540) \$	51 839 \$
							2024
	Note	Capital social	Actions restreintes	Rémunération fondée sur des actions et autres réserves	Total du capital et réserves	Déficit	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2023		95 087 \$	(1 248) \$	2 413 \$	96 252 \$	(53 996) \$	42 256 \$
Autres éléments de perte globale		—	—	—	—	(230)	(230)
Bénéfice net		—	—	—	—	24 977	24 977
Total du bénéfice global		—	—	—	—	24 747	24 747
Dividendes versés aux actionnaires	17	—	—	—	—	(13 560)	(13 560)
Actions restreintes réglées	18	—	50	—	50	—	50
Charge au titre des actions restreintes	18	—	—	193	193	—	193
Reclassement d'actions restreintes	18	—	—	(193)	(193)	35	(158)
Charge au titre des options sur actions réglées en instruments de capitaux propres	18	—	—	23	23	—	23
Reclassement d'options sur actions	18	—	—	(23)	(23)	(5)	(28)
Ajustement des coûts de transaction liés au plan d'arrangement	17	—	—	—	—	277	277
Solde au 31 décembre 2024		95 087 \$	(1 198) \$	2 413 \$	96 302 \$	(42 502) \$	53 800 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	Note	2025	2024
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice net		18 107 \$	24 977 \$
Éléments d'ajustement			
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres		97	216
Amortissements		12 320	13 436
Frais de restructuration et autres charges		4 260	2 027
Charges financières, montant net		1 704	945
Perte liée au règlement au titre de l'achat de rentes		3 970	–
Charge d'impôt sur le résultat		2 681	9 451
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		2 015	3 329
Paiements en trésorerie au titre de la rémunération fondée sur des actions		(1 923)	(2 751)
Excédent de capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sur les coûts		(4 287)	(8 207)
Frais de restructuration et autres charges payés	14	(3 304)	(1 940)
Intérêts payés		(1 579)	(1 765)
Impôt sur le résultat reçu (payé), montant net		986	(694)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		35 047	39 024
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(1 507)	(2 402)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(33)	(78)
Paiements reçus au titre de l'investissement net dans des contrats de sous-location	10	2 253	1 967
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		713	(513)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés	17	(13 567)	(13 560)
Émission d'actions ordinaires	17	62	–
Paiement au titre des obligations liées à des contrats de location	10	(3 778)	(3 976)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(17 283)	(17 536)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE		18 477	20 975
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		44 204	23 229
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE		62 681 \$	44 204 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

1. Description

Pages Jaunes Limitée, par l'intermédiaire de ses filiales, offre aux entreprises locales et nationales des solutions de marketing et de médias numériques et imprimés permettant de joindre les consommateurs dans toutes les provinces et territoires du Canada. Les références à Pages Jaunes Limitée (ou la « Société ») dans ce document ont trait à la situation financière, à la performance financière, aux flux de trésorerie et aux informations à fournir de Pages Jaunes Limitée et ses filiales sur une base consolidée.

Le siège social de Pages Jaunes Limitée est situé au 1751, rue Richardson, Montréal (Québec) Canada H3K 1G6, et les actions ordinaires de Pages Jaunes Limitée sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « Y ».

Le conseil d'administration (le « conseil ») a approuvé les états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 le 11 février 2026 et a autorisé leur publication le 12 février 2026.

2. Adoption de nouvelles normes comptables

2.1 Normes comptables publiées qui ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas encore été appliquées dans les états financiers consolidés

Nouvelle norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié sa nouvelle norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme vise à améliorer la façon dont les entités présentent les informations dans leurs états financiers en établissant de nouvelles exigences pour :

- améliorer la comparabilité, au moyen d'une structure spécifiée de l'état du résultat net qui est plus comparable entre les entités;
- fournir plus d'informations à l'égard des indicateurs de performance définis par la direction afin d'en améliorer la transparence et de les soumettre à un audit;
- rendre le regroupement d'informations plus utile et pertinent grâce à des directives améliorées sur la manière d'organiser les informations dans les états financiers, y compris les notes annexes.

IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. La norme sera appliquée de façon rétrospective, avec des dispositions transitoires précises, et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette nouvelle norme sur la présentation actuelle de ses états financiers.

3. Mode de présentation et méthodes comptables significatives

3.1 Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés de Pages Jaunes Limitée et de ses filiales ont été préparés par la direction conformément aux Normes IFRS de comptabilité. Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers évalués à la juste valeur, comme il est expliqué dans les méthodes comptables présentées ci-dessous.

3.2 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de Pages Jaunes Limitée.

3.3 Méthode de consolidation

3.3.1 Filiales

Les filiales contrôlées directement par Pages Jaunes Limitée ou indirectement par l'entremise d'autres filiales consolidées sont entièrement consolidées. Les filiales sont toutes des entités sur lesquelles Pages Jaunes Limitée exerce son contrôle.

Les filiales sont entièrement consolidées à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession. Les actifs et les passifs intersociétés et les transactions entre les sociétés entièrement consolidées sont éliminés. Les profits et les pertes sur les opérations à l'interne avec des sociétés contrôlées sont entièrement éliminés. Les méthodes comptables sont modifiées au besoin pour assurer l'uniformité du traitement comptable au niveau de Pages Jaunes Limitée.

3.4 Trésorerie

3.4.1 Trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts de fonds et, de temps à autre, des placements très liquides dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins.

3.5 Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière de la Société lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs financiers et de passifs financiers (autres que des actifs financiers et des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste valeur des actifs financiers ou des passifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers ou de passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

3.5.1 Actifs financiers

Comptabilisation et évaluation initiales

Les actifs financiers sont classés dans les catégories précises suivantes : coût amorti, juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour les placements en titres de capitaux propres et juste valeur par le biais du résultat net.

Ce classement des actifs financiers au moment de la comptabilisation initiale dépend des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier et du modèle économique de la Société pour la gestion de ces derniers.

Le modèle économique de la Société pour la gestion des actifs financiers représente la manière dont elle gère ses actifs financiers afin de produire des flux de trésorerie. Le modèle économique détermine si les flux de trésorerie découlent de la perception des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux.

Évaluation ultérieure

Actifs financiers au coût amorti

La Société évalue les actifs financiers au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :

- La détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels.
- Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les actifs financiers au coût amorti sont par la suite évalués au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses. Les profits et les pertes sont comptabilisés en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé, modifié ou déprécié.

Les actifs financiers de la Société au coût amorti comprennent les créances clients et autres débiteurs, l'investissement net dans des contrats de sous-location et la trésorerie.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers détenus à des fins de transaction, les actifs financiers désignés au moment de la comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du résultat net et les actifs financiers devant obligatoirement être évalués à la juste valeur. Les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, quel que soit le modèle économique. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans l'état de la situation financière à la juste valeur et les variations nettes de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat net.

Décomptabilisation

La Société décomptabilise un actif financier si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent ou si elle transfère à une autre partie l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de cet actif.

Pertes de crédit attendues

En ce qui concerne la dépréciation des actifs financiers, la Société applique le modèle des pertes de crédit attendues, tel qu'il est prescrit par les Normes IFRS de comptabilité. Le modèle des pertes de crédit attendues exige que la Société comptabilise les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes de crédit attendues à chaque date de clôture pour refléter les changements du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers. Dans le cas des créances clients (y compris les actifs sur contrat), la Société applique l'approche simplifiée, en vertu de laquelle les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances douteuses relatives aux créances clients (aussi appelées correction de valeur pour créances douteuses) sont établies en fonction de divers facteurs, y compris, entre autres, la durée de l'exposition et, dans certains cas, la solvabilité du client. Bien que les autres débiteurs et l'investissement net dans des contrats de sous-location soient aussi assujettis aux exigences relatives à la dépréciation, les pertes de crédit attendues identifiées étaient négligeables.

La Société évalue si les actifs financiers sont dépréciés à chaque date de clôture. La Société considérera qu'un actif financier fait l'objet d'une défaillance lorsqu'il est improbable que la partie redevable s'acquitte de ses obligations envers la Société dans son ensemble et que la Société ne peut exercer aucun recours pour réaliser la garantie (le cas échéant). La Société a choisi de considérer qu'une défaillance ne survient pas lorsque l'actif financier est en souffrance plus de 90 jours, car la Société dispose d'informations raisonnables et justifiables pour démontrer qu'un critère de défaillance tardif convient davantage et que le risque de défaillance n'est pas nécessairement accru. Lorsqu'elle évalue si une partie redevable manque à ses obligations, la Société tiendra compte d'indicateurs qualitatifs (p. ex. non-respect des conditions) et quantitatifs (p. ex. état « en retard ») et de données obtenues à l'interne et de sources externes. Les données d'entrée utilisées pour évaluer si un actif financier fait l'objet d'une défaillance, de même que leur importance, peuvent varier au fil du temps en fonction des circonstances. Les mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier des créances clients les montants imputés à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les créances clients. L'évaluation de la probabilité de défaillance et des pertes en cas de défaillance repose sur les données historiques ajustées en fonction des circonstances actuelles du client. Aucune créance client n'est radiée directement à même la charge pour créances douteuses.

3.5.2 Passifs financiers

Comptabilisation et évaluation initiales

Les passifs financiers sont classés, lors de la comptabilisation initiale, comme passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, emprunts, dettes fournisseurs et charges à payer et rémunération à payer, selon le cas.

Pages Jaunes Limitée comptabilise initialement tous les passifs financiers, et en particulier les dettes fournisseurs et autres crébiteurs et les obligations liées à des contrats de location, à la juste valeur moins les coûts de transaction, et ultérieurement au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Décomptabilisation

La Société décomptabilise les passifs financiers si les obligations de la Société sont exécutées, sont annulées ou ont expiré. La différence entre la valeur comptable du passif financier décomptabilisé et la contrepartie payée et exigible est comptabilisée en résultat net.

3.6 Frais de publication différés

Les frais de publication différés sont comptabilisés au titre des frais de publication directs et marginaux d'obtention d'un contrat et de ceux liés à la fabrication et à la distribution d'annuaires téléphoniques imprimés ainsi qu'à la prestation et à l'exécution de nos produits et services numériques. L'immobilisation incorporelle correspond aux coûts qui seront comptabilisés dans les coûts d'exploitation au cours de périodes futures, sur la même base que les produits liés aux annuaires et les produits tirés des produits et services numériques, sur la durée du contrat.

Les frais de publication différés sont initialement évalués au coût et comptabilisés dans les coûts d'exploitation à la livraison de la publication ou à l'exécution des produits et services numériques.

3.7 Commissions différées

Les commissions différées versées représentent les coûts pour l'obtention de nouveaux contrats de vente. Ces coûts sont amortis de manière linéaire sur une période de deux ans, soit la période prévue de réalisation des avantages. La Société comptabilise à titre de charges les commissions versées pour le renouvellement de contrats dont les produits sont comptabilisés sur une période maximale de un an.

3.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Les divers composants des immobilisations corporelles sont amortis séparément en fonction de leur durée d'utilité estimée. Le coût historique d'un actif comprend les dépenses directement attribuables à son acquisition.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre de composant distinct, au besoin, s'il est probable que des avantages économiques futurs reviendront à Pages Jaunes Limitée et que le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation sont passés en charges durant l'exercice au cours duquel ils sont engagés. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire en fonction des coûts inscrits à l'actif, déduction faite de toute valeur résiduelle sur la durée d'utilité estimée de chaque actif correspondant.

Les durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles sont les suivantes :

Matériel de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée la plus courte entre la durée du contrat de location ou la durée d'utilité

Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et le mode d'amortissement sont révisés au moins une fois par année, et les amortissements sont ajustés de façon prospective, au besoin.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de l'utilisation continue de l'actif. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un actif est déterminé comme la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable de l'actif et doit être comptabilisé en résultat net.

3.9 Contrats de location

3.9.1 En tant que preneur

À la date de passation d'un contrat, la Société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. La Société répartit la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes locatives sur la base de leur prix distinct relatif. La Société comptabilise généralement les composantes locatives et les composantes non locatives connexes comme une seule composante locative.

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation liée à un contrat de location correspondante pour tous les contrats de location dans lesquels elle intervient en tant que preneur.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, lequel comprend le montant initial de l'obligation liée à un contrat de location, ajusté des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, plus tous les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'actif sous-jacent ou à la remise en état de l'actif sous-jacent ou la restauration du lieu, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est par la suite amorti selon le mode linéaire sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. Les durées d'utilité estimées des actifs au titre de droits d'utilisation sont déterminées sur la même base que celles des immobilisations corporelles. De plus, l'actif au titre du droit d'utilisation est diminué périodiquement des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation liée à un contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à des tests de dépréciation conformément à IAS 36 *Dépréciation d'actifs*, et les pertes de valeur sont comptabilisées dans les frais de restructuration et autres charges dans les états consolidés du résultat net.

L'obligation liée à un contrat de location est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas payés à la date de début, calculée selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il est impossible de déterminer facilement ce taux, selon le taux d'emprunt marginal de la Société. La Société utilise habituellement son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation.

Le taux d'emprunt marginal est fondé sur la durée du contrat de location et il est déterminé en fonction de diverses données d'entrée, notamment : les taux sans risque actuels des obligations d'État et un ajustement au titre de l'écart de crédit propre au profil de crédit de la Société.

Les paiements de loyers pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent les éléments suivants :

- les paiements de loyers fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les paiements attendus au titre des garanties de valeur résiduelle.

L'obligation liée à un contrat de location est par la suite évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et la valeur comptable est ajustée pour refléter les intérêts courus et les paiements de loyers.

Les obligations liées à des contrats de location sont réévaluées, et un ajustement correspondant est apporté aux actifs au titre de droits d'utilisation connexes, ou est comptabilisé en résultat net, si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro, s'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux ou d'un changement dans la somme estimée que la Société s'attend à devoir payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle, ou si un changement aux conditions de location, comme des modifications à la superficie visée par le contrat de location, ou si la Société change son évaluation à savoir si elle exercera une option d'achat, de prolongation ou de résiliation.

Lorsque l'obligation liée à un contrat de location est réévaluée de cette manière, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou est comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été réduite à zéro.

La Société a choisi de comptabiliser une charge locative de manière linéaire pour les contrats de location à court terme, soit ceux d'une durée de douze mois ou moins, et pour les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Ces charges sont présentées au poste Coûts d'exploitation dans les états consolidés du résultat net. Les montants liés à ces contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur sont négligeables.

3.9.2 En tant que bailleur

Lorsque la Société agit à titre de bailleur, elle détermine à la date de début si chaque contrat de location est un contrat de location simple ou un contrat de location-financement. Si le contrat de location transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sous-jacent, le contrat est classé à titre de contrat de location-financement; dans le cas contraire, il est classé à titre de contrat de location simple.

La Société a conclu des contrats de location à titre de sous-bailleur à l'égard de certains de ses espaces de bureaux.

La Société a évalué et classé ses contrats de sous-location en tant que contrats de location-financement et a par conséquent décomptabilisé les actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location principaux respectifs faisant l'objet d'une sous-location, comptabilisé des créances locatives équivalentes à l'investissement net dans les contrats de sous-location, conservé les obligations liées aux contrats de location comptabilisées précédemment en sa qualité de preneur, comptabilisé les charges d'intérêts connexes par la suite et comptabilisé les produits d'intérêts sur la créance au titre de la sous-location en sa qualité de bailleur du contrat de location-financement.

3.10 Immobilisations incorporelles

Le coût des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée qui sont acquises séparément est réputé correspondre à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles développées à l'interne, constituées de logiciels utilisés par la Société, sont comptabilisées si, et seulement si, les conditions suivantes ont été démontrées :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre et la disponibilité des ressources appropriées pour le faire;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- la capacité de mesurer de façon fiable la dépense relative à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le montant initial comptabilisé au titre d'une immobilisation incorporelle développée à l'interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle cette immobilisation incorporelle a satisfait pour la première fois aux critères de comptabilisation énumérés ci-dessus. Lorsqu'aucune immobilisation incorporelle développée à l'interne ne peut être comptabilisée, les dépenses de développement sont passées en charges dans l'état du résultat net au cours de la période où elles sont engagées.

Les immobilisations incorporelles développées à l'interne comprennent les coûts se rapportant aux logiciels et aux licences d'utilisation de logiciels employés dans le développement des systèmes de Pages Jaunes Limitée, ainsi que toutes les charges salariales et tous les frais de consultation directement attribuables. Ces éléments ne sont pas amortis tant que les immobilisations ne peuvent être utilisées.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles doivent être comptabilisées à leur coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles sont amorties comme suit :

Ententes de non-concurrence	Mode linéaire sur la plus courte des deux périodes suivantes : 7 ans ou la durée de vie de l'entente
Marques de commerce	Mode linéaire sur 10 ans
Noms de domaine	Mode linéaire sur 4 à 12 ans
Logiciels	Mode linéaire sur 3 ans

La durée d'utilité estimée et le mode d'amortissement sont révisés au moins une fois par année, et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée à sa cession, ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Les profits ou les pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle (calculés en tant que différences entre le produit net de la cession ou la juste valeur, le cas échéant, et la valeur comptable de l'actif) sont comptabilisés dans l'état du résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

3.11 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

À chaque date de clôture, Pages Jaunes Limitée détermine s'il existe une quelconque indication que les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité déterminée se sont dépréciées. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie qui sont indépendants de ceux qui sont générés par d'autres actifs, Pages Jaunes Limitée estime la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou du groupe d'UGT auquel l'actif appartient. Une UGT s'entend du plus petit groupe d'actifs identifiables générant des entrées de trésorerie indépendantes de celles générées par d'autres actifs.

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité indéterminée et celles qui ne sont pas encore prêtées à être mises en service, de même que le goodwill, le cas échéant, sont soumis à un test de dépréciation annuellement et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié. La plupart des immobilisations incorporelles de la Société ne génèrent pas d'entrées de fonds indépendantes de celles des autres actifs; elles font donc l'objet de tests au sein de leurs UGT respectives.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT) pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif (ou d'une UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée immédiatement dans l'état du résultat net.

Si la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est portée en réduction de la valeur comptable des actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'unité. La Société ne réduit pas la valeur comptable d'un actif en deçà de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie ou de sa valeur d'utilité, selon le plus élevé des deux montants.

3.12 Dettes fournisseurs et autres crébiteurs

Les dettes fournisseurs et autres crébiteurs, y compris les charges à payer, sont comptabilisés au moment où Pages Jaunes Limitée est tenue d'effectuer des paiements futurs en raison de l'achat d'actifs ou de services. Les dettes fournisseurs et autres crébiteurs sont comptabilisés au coût amorti.

3.13 Provisions

Les provisions sont comptabilisées si Pages Jaunes Limitée a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et des incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses qui devraient être nécessaires pour régler l'obligation au moyen d'un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. L'augmentation de la provision due à l'écoulement du temps est comptabilisée en charges financières. Les provisions font l'objet d'une reprise lorsque de nouveaux facteurs externes surgissent, comme des conditions de marché, ou lorsque des facteurs internes indiquent que la valeur recouvrable est supérieure ou inférieure à ce qui était initialement prévu.

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré comme déficitaire lorsque Pages Jaunes Limitée a un contrat en vertu duquel les coûts inévitables engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques qu'elle s'attend à recevoir du contrat.

3.14 Avantages du personnel

3.14.1 Régimes à cotisations définies

Pages Jaunes Limitée maintient un régime à cotisations définies en vue d'offrir à certains employés des avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel la Société verse des cotisations, prédéterminées en fonction d'un pourcentage du salaire de l'employé, à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Nous comptabilisons le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi lié aux régimes de retraite à cotisations définies au moment de la prestation de services par un employé à la Société, qui coïncide généralement avec le moment où la Société verse des cotisations en trésorerie. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à titre d'actifs dans la mesure où un remboursement en trésorerie ou une diminution des paiements futurs sont possibles. Les nouveaux employés ne peuvent participer qu'aux régimes à cotisations définies, lorsqu'ils y sont admissibles.

3.14.2 Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies désigne un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette de Pages Jaunes Limitée relativement aux régimes à prestations définies est calculée séparément pour chaque régime en estimant le montant des prestations futures accumulées par les employés en contrepartie des services rendus au cours des périodes considérées et des périodes antérieures. Ces prestations sont actualisées afin de déterminer leur valeur actuelle. La juste valeur des actifs du régime est déduite de l'obligation. Le taux d'actualisation correspond au rendement, à la date de clôture, des obligations de sociétés de première qualité dont l'échéance correspond approximativement à la durée du passif connexe au titre du régime, ajusté en fonction d'un écart afin de tenir compte de tout risque de crédit additionnel, et qui sont libellées dans la monnaie dans laquelle les prestations doivent être versées. Ce calcul est effectué à chaque exercice par un actuaire qualifié au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services.

Pages Jaunes Limitée comptabilise tous les écarts actuariels découlant de ses régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global. La réévaluation, qui comprend les écarts actuariels, l'incidence des variations du plafond de l'actif, le cas échéant, et le rendement des actifs du régime, compte non tenu des intérêts nets sur l'obligation au titre des prestations définies, est reflétée immédiatement dans l'état de la situation financière, et une imputation ou un crédit est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. La réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global est reflétée immédiatement dans les bénéfices non distribués et ne sera pas classée dans l'état du résultat net. Les coûts des services passés sont comptabilisés dans l'état du résultat net de la période au cours de laquelle une modification au régime est annoncée aux employés. Les intérêts nets, qui sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies, sont comptabilisés dans le montant net des charges financières, tandis que les coûts des services rendus sont comptabilisés dans les charges d'exploitation.

3.14.3 Autres avantages à long terme

L'obligation nette de Pages Jaunes Limitée relativement aux avantages à long terme autres qu'au titre de régimes de retraite correspond au montant des avantages futurs accumulés par les employés en contrepartie des services rendus au cours des périodes considérées et des périodes antérieures. Ces avantages sont actualisés afin de déterminer leur valeur actuelle, et la juste valeur des actifs connexes est déduite de ce montant. Le taux d'actualisation correspond au rendement, à la date de clôture, des obligations de sociétés de première qualité dont l'échéance correspond approximativement à la durée du passif connexe. Ce calcul est effectué au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont comptabilisés à la période au cours de laquelle ils surviennent.

3.14.4 Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées en charges lorsque Pages Jaunes Limitée ne peut plus se rétracter de l'offre de ces indemnités, ou, si cela se produit à une date antérieure, lorsqu'il n'y a aucune possibilité réelle de se rétracter d'un plan formalisé et détaillé visant à mettre fin à l'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de mise à la retraite ou de l'octroi des indemnités de cessation d'emploi suite à une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les indemnités de cessation d'emploi destinées à encourager les départs volontaires sont passées en charges si Pages Jaunes Limitée a fait une offre afin d'encourager ces départs, qu'il est probable que cette offre sera acceptée et que le nombre d'employés qui accepteront l'offre peut être estimé de manière fiable.

3.14.5 Paiements fondés sur des actions

Les accords dont le paiement est fondé sur des actions de Pages Jaunes Limitée comprennent les unités d'actions restreintes (« UAR »), les unités d'actions liées à la performance (« UAP »), les unités d'actions différées (« UAD »), les options sur actions et les droits à l'appréciation d'actions attribués aux employés et aux administrateurs admissibles (les « participants »).

UAR et UAP

Les UAR et les UAP attribuées peuvent être réglées en trésorerie ou en capitaux propres, au gré du participant. Par conséquent, en ce qui a trait aux UAR, la Société comptabilise un passif correspondant au nombre d'UAR dont les droits sont acquis, multiplié par la juste valeur de l'action ordinaire de PJ à la fin de la période de présentation de l'information financière. La juste valeur du passif est réévaluée à chaque date de clôture et à chaque date de règlement, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée en résultat net. Des UAR additionnelles sont émises pour refléter les dividendes déclarés sur les actions ordinaires. Il n'y avait aucune UAP en circulation aux 31 décembre 2025 et 2024. De plus, certaines UAR de la Société seront réglées en trésorerie selon les conditions contractuelles.

Options sur actions

Les options sur actions attribuées peuvent être réglées en trésorerie ou en capitaux propres, au gré de la Société.

Les options sur actions sont traitées comme un instrument réglé en trésorerie selon les pratiques historiques et sont, par conséquent, comptabilisées en tant que passif. Pages Jaunes Limitée comptabilise une charge de rémunération à titre de coûts d'exploitation dans les états du résultat net, correspondant à la juste valeur à la date d'attribution, déterminée selon le modèle d'évaluation de Black et Scholes et comptabilisée sur la durée de la période d'acquisition des droits. Un crédit correspondant est comptabilisé à titre de passif. Le passif est réévalué à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et toute variation est comptabilisée dans les coûts d'exploitation.

UAD

Au cours du quatrième trimestre de 2024, le conseil a approuvé la résiliation et la liquidation du régime d'UAD, avec prise d'effet le 16 décembre 2024, ainsi que le paiement de toutes les prestations constituées, de sorte que ces montants sont payables en une somme forfaitaire aux participants. En vertu du régime d'UAD, chaque participant a reçu un paiement en trésorerie d'une somme forfaitaire correspondant au nombre d'UAD créditées au compte du participant multiplié par le cours moyen pondéré en fonction du volume de l'action ordinaire de PJ pour les cinq jours de bourse précédent immédiatement la date de prise d'effet de la résiliation (se reporter à la note 18, « Régimes de rémunération fondée sur des actions », pour plus de détails).

Droits à l'appréciation d'actions

Les droits à l'appréciation d'actions sont réglés en trésorerie et comptabilisés en conséquence en tant que passif. En ce qui concerne les droits à l'appréciation d'actions attribués, Pages Jaunes Limitée comptabilise une charge de rémunération à titre de coûts d'exploitation dans les états du résultat net, correspondant à la juste valeur à la date d'attribution, comptabilisée sur la durée de la période d'acquisition des droits, et un crédit correspondant est comptabilisé à titre de passif. Le passif est réévalué à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et toute variation est comptabilisée dans les coûts d'exploitation.

3.15 Instruments de capitaux propres

Par instrument de capitaux propres, on entend tout contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs. Les instruments de capitaux propres émis par Pages Jaunes Limitée sont comptabilisés au produit reçu, déduction faite des frais d'émission directs.

Les coûts de transaction engagés par Pages Jaunes Limitée dans le cadre de l'émission, du rachat ou de la vente de ses propres instruments de capitaux propres sont portés en déduction des capitaux propres dans la mesure où il s'agit de coûts marginaux directement attribuables à la transaction portant sur les capitaux propres et qui n'auraient pas été générés autrement.

3.16 Produits

Les produits de Pages Jaunes Limitée sont composés d'honoraires contractuels constitués d'un important volume de transactions de faible valeur et sont liés aux produits tirés des médias et solutions numériques et des médias imprimés. Les produits de la Société sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite d'une correction de valeur pour ajustements des produits et des taxes de vente. Les montants de la contrepartie sont généralement déterminés.

Les produits tirés des médias imprimés sont comptabilisés à un moment précis à la livraison des annuaires imprimés. Les produits tirés des médias imprimés sont généralement facturés sur une base mensuelle tout au long de l'année de publication.

Les produits tirés des médias et solutions numériques provenant des petites annonces et des grandes annonces sont comptabilisés en résultat sur une base mensuelle à partir du moment auquel le service est offert sur la durée du contrat, laquelle est habituellement de douze mois, puisque le client retire les avantages de l'annonce et en bénéficie simultanément pendant la période d'affichage de l'annonce. Certains produits, comme les honoraires pour la conception de sites Web, sont comptabilisés à un moment précis lorsque la conception des sites Web est terminée, puisque l'obligation de prestation est remplie.

Sauf indication contraire dans la description du produit, les contrats conclus avec des clients sont renouvelés automatiquement pour des périodes subséquentes consécutives pour une durée équivalente à la durée initiale, sauf si le client remet à la Société un avis écrit de non-renouvellement, selon les modalités du contrat.

Le paiement est généralement exigible dès la réception de la facture pour tous les clients. La ventilation des produits par groupe de produits est présentée à la note intitulée « Secteurs opérationnels ».

La correction de valeur pour ajustements des produits est comptabilisée à titre de réduction des produits et représente une estimation des réclamations attendues des clients. Cette estimation est fondée en partie sur les antécédents de la Société en matière de réclamations.

3.17 Imposition

La charge d'impôt sur le résultat représente la somme de l'impôt exigible et différé.

3.17.1 Impôt exigible et impôt différé pour l'exercice

L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans l'état du résultat net à titre de charge ou de produit, sauf si la charge ou le produit concerne des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt exigible et différé est aussi comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, respectivement. Si l'impôt exigible ou différé découle de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'incidence fiscale est prise en compte dans la comptabilisation du regroupement d'entreprises.

3.17.2 Impôt exigible

Le bénéfice imposable diffère du bénéfice comptabilisé dans l'état du résultat net, car il exclut des éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours des autres exercices de même que des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. Le passif d'impôt exigible de Pages Jaunes Limitée est calculé au moyen des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

3.17.3 Actif et passif d'impôt différé

L'impôt différé est déterminé en fonction des différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états de la situation financière et leurs valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé au moyen de la méthode du report variable. Des passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et les actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible. De tels actifs et passifs ne sont pas comptabilisés si la différence temporaire découle d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale des autres actifs et passifs liés à une transaction (autre qu'un regroupement d'entreprises) qui n'a d'incidence ni sur le bénéfice imposable, ni sur le bénéfice comptable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si Pages Jaunes Limitée est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et s'il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôt différé découlant des différences temporaires déductibles générées par de telles participations sont comptabilisés seulement s'il est probable que le bénéfice imposable sera suffisant pour permettre d'utiliser les avantages de la différence temporaire et que la différence temporaire se résorbera dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et elle est réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle le passif sera réglé ou l'actif sera réalisé, en fonction des taux d'impôt (et lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'évaluation des passifs et actifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont Pages Jaunes Limitée s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si Pages Jaunes Limitée a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et des passifs d'impôt et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et si Pages Jaunes Limitée a l'intention de régler simultanément le montant net de ses actifs et passifs d'impôt.

3.18 Estimations importantes

L'établissement d'états financiers consolidés requiert de la direction qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs, produits et charges, ainsi que sur l'information présentée dans les notes annexes. La direction révise périodiquement ces estimations et hypothèses afin de veiller à leur pertinence à l'égard de l'expérience passée et des événements actuels, y compris, sans s'y limiter, la conjoncture économique et les conditions des marchés des capitaux, comme la hausse des taux d'intérêt et d'inflation et l'accroissement du risque de récession, ainsi que d'autres facteurs considérés comme pertinents. Ces estimations font l'objet d'une incertitude d'évaluation et les résultats réels pourraient être différents des estimations actuelles en raison de modifications de ces hypothèses. L'incidence des changements d'estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit et dans toutes les périodes ultérieures touchées, le cas échéant.

Les estimations les plus importantes effectuées par la direction sont décrites ci-dessous.

Correction de valeur pour ajustements des produits

La Société comptabilise une correction de valeur pour ajustements des produits à titre de réduction des produits. Elle représente une estimation des réclamations attendues des clients. La Société met à jour son estimation de la correction de valeur pour ajustements des produits en fonction des antécédents en matière de réclamations ainsi qu'en fonction de facteurs liés aux clients. Cette estimation importante pourrait avoir une incidence sur les résultats futurs de Pages Jaunes Limitée si les réclamations réelles sont plus ou moins élevées que prévu.

Évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les créances clients

Relativement à la dépréciation des créances clients (y compris les actifs sur contrat), la Société utilise le modèle des pertes de crédit attendues, qui exige que la Société comptabilise les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes de crédit attendues à chaque date de clôture pour refléter les changements du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de la créance client. Les pertes de crédit attendues pour créances douteuses relatives aux créances clients (aussi appelées correction de valeur pour créances douteuses) sont établies en fonction de divers facteurs, y compris, entre autres, la durée de l'exposition et, dans certains cas, la solvabilité du client. Cette estimation importante pourrait avoir une incidence sur les résultats futurs de la Société en cas d'un nouveau changement important à la conjoncture économique ou à la solvabilité des clients ou à la suite d'une nouvelle information qui pourrait avoir une incidence sur nos hypothèses.

Estimation de la durée du contrat de location

Lorsque la Société comptabilise un contrat de location, elle évalue la durée du contrat de location en fonction des conditions du contrat et détermine si le contrat fera l'objet d'une prolongation ou si une option de résiliation anticipée sera exercée. La Société a établi que la durée de ses contrats de location correspond à la période de location initiale, puisqu'elle n'a pas la certitude raisonnable qu'une option de prolongation ou de résiliation anticipée sera exercée. Ces estimations importantes pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de Pages Jaunes Limitée si la Société prolonge les contrats de location ou exerce une option de résiliation anticipée.

Déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié

La Société détermine si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié, en particulier lorsqu'elle libère des espaces de bureaux et qu'elle doit déterminer la recouvrabilité de l'actif, dans la mesure où la Société peut procéder à la sous-location de l'actif ou résilier le contrat de location et recouvrer ses coûts. La Société examinera les modalités de ses contrats de location ainsi que les conditions du marché local pour estimer le potentiel de recouvrabilité de chacun des locaux libérés visés par un contrat de location. La détermination du taux de recouvrement du coût du contrat de location exige de la direction qu'elle formule d'importantes estimations fondées sur la disponibilité d'espaces de bureaux semblables sur le marché et des conditions du marché local. Ces estimations importantes pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de Pages Jaunes Limitée si la Société réussit à sous-louer ses locaux libérés à un loyer supérieur ou inférieur ou à des dates différentes à ce qui était prévu initialement.

Déterminer le taux d'actualisation pour les contrats de location

IFRS 16 exige que la Société actualise les paiements de loyers selon le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location si ce taux est facilement disponible. Si ce taux ne peut être déterminé facilement, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal. En règle générale, la Société a utilisé son taux d'emprunt marginal lors de la comptabilisation initiale des contrats de location, étant donné que les taux d'intérêt implicites n'étaient pas facilement accessibles puisque l'information sur la juste valeur des actifs sous-jacents et les coûts directs engagés par le bailleur à l'égard des actifs loués n'était pas disponible auprès du bailleur. Le taux d'emprunt marginal de chaque contrat de location a été déterminé à la date de début du contrat de location et recalculé à la date d'évaluation, le cas échéant.

Durées d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles

À chaque clôture, Pages Jaunes Limitée passe en revue les durées d'utilité estimées de ses immobilisations incorporelles et de ses immobilisations corporelles. À la clôture de l'exercice considéré, la direction a déterminé que les durées d'utilité de ses immobilisations incorporelles et corporelles étaient adéquates.

Avantages futurs du personnel

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est établie au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services selon les taux d'intérêt sur des obligations de sociétés de grande qualité libellées dans la monnaie dans laquelle les prestations seront versées et dont les dates d'échéance se rapprochent de celles du passif au titre des prestations définies qui s'y rattache. L'établissement des coûts (recouvrements) nets des régimes d'avantages nécessite l'utilisation d'hypothèses portant notamment sur le taux d'actualisation servant à évaluer les obligations au titre des prestations définies et le rendement attendu des actifs du régime, l'âge prévu du départ à la retraite des salariés, le taux prévu de la rémunération future et le taux d'évolution attendu des frais médicaux. Les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont estimés en fonction de ces hypothèses.

Impôt sur le résultat

L'estimation de l'impôt sur le résultat suppose une évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé basée sur une appréciation de la capacité de Pages Jaunes Limitée à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes pour réduire le bénéfice imposable futur avant qu'elles n'expirent. L'appréciation de Pages Jaunes Limitée est fondée sur la législation fiscale existante et des estimations du bénéfice imposable futur. Si l'appréciation de la capacité de Pages Jaunes Limitée à utiliser les déductions fiscales futures sous-jacentes change, Pages Jaunes Limitée devra comptabiliser un montant plus ou moins élevé de déductions fiscales à l'actif, ce qui diminuerait ou augmenterait la charge d'impôt de la période au cours de laquelle l'appréciation a lieu. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture, réévaluée s'il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible, ou réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif dans un avenir prévisible.

4. Secteurs opérationnels

Le principal décideur opérationnel, soit le président et chef de la direction, est responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance consolidée des secteurs opérationnels. La Société a ainsi déterminé qu'elle ne compte qu'un seul secteur opérationnel et, par conséquent, un seul secteur à présenter. La quasi-totalité des actifs de la Société sont situés au Canada et la quasi-totalité de ses ventes sont conclues au Canada.

La Société examine les produits en fonction de produits et services comparables, comme les médias imprimés et les médias numériques.

Pour les exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024, les produits tirés des médias imprimés sont comptabilisés à un moment précis, alors que dans le cas des produits tirés des médias et solutions numériques, une tranche de 99 % a été comptabilisée sur la durée du contrat, et une tranche de 1 %, à un moment précis.

Le tableau suivant présente les informations sur les produits en fonction de produits et services comparables.

Pour les exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Médias numériques	161 314 \$	172 088 \$
Médias imprimés	37 563	42 741
Total des produits	198 877 \$	214 829 \$

5. Coûts d'exploitation

Pour les exercices clos les 31 décembre	Note	2025	2024
Salaires, commissions et avantages		59 020 \$	65 873 \$
Chaîne d'approvisionnement et logistique ¹		58 039	58 575
Autres biens et services ²		14 772	14 666
Systèmes d'information		19 825	20 578
Réévaluation des pertes de crédit attendues, déduction faite du recouvrement	8	4 179	4 301
Total des coûts d'exploitation		155 835 \$	163 993 \$

¹ Les coûts liés à la chaîne d'approvisionnement et logistique ont trait aux coûts liés aux fournisseurs externes pour la production, la distribution et la réalisation de nos produits imprimés et numériques.

² Le poste Autres biens et services comprend les coûts de promotion et de publicité, l'immobilier, les services de bureau, les services de consultation incluant les frais liés aux contractants et les honoraires.

6. Charges financières, montant net

Les principales composantes des charges financières, montant net, s'établissent comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Intérêts sur les obligations liées à des contrats de location, déduction faite des produits d'intérêts sur investissement dans des contrats de sous-location	781 \$	1 006 \$
Intérêts nets sur les obligations au titre des prestations définies	1 676	1 475
Produits d'intérêts sur les soldes de trésorerie	(1 614)	(1 520)
Autres, montant net	861	(16)
Charges financières, montant net	1 704 \$	945 \$

7. Impôt sur le résultat

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'impôt sur le résultat aux taux prévus par la loi au Canada et de l'impôt sur le résultat inscrit.

Pour les exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Bénéfice avant impôt sur le résultat	20 788 \$	34 428 \$
Taux d'imposition combinés fédéral-provincial au Canada ¹	26,41 %	26,43 %
Charge d'impôt sur le résultat aux taux prévus par la loi	5 490 \$	9 099 \$
Augmentation (diminution) résultant des éléments suivants :		
Comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant	(2 803)	5
Charges non déductibles aux fins de l'impôt	(33)	126
Ajustements par rapport aux exercices précédents	26	217
Autres	1	4
Charge d'impôt sur le résultat	2 681 \$	9 451 \$

¹ Le taux d'imposition combiné applicable prévu par la loi a diminué, principalement en raison de la répartition provinciale des revenus gagnés.

(L'économie) la charge d'impôt sur le résultat se présente comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Exigible	(989) \$	339 \$
Différé	3 670	9 112
	2 681 \$	9 451 \$

Les (actifs) passifs d'impôt différé relatifs aux éléments suivants s'établissent comme suit :

	Coûts de financement différés	Produits différés	Avantages postérieurs à l'emploi	Charges à payer	Immobilisations corporelles et avantages incitatifs relatifs à un bail	Immobilisations incorporelles	(Actifs) passifs d'impôt différé, montant net
Au 31 décembre 2023	(30) \$	(253) \$	(3 349) \$	(4 548) \$	3 100 \$	(15 736) \$	(20 816) \$
Charge (économie) inscrite dans l'état du résultat net	10	41	5 168	2 157	(1 264)	3 000	9 112
(Économie) incluse dans les autres éléments du résultat global	–	–	(82)	–	–	–	(82)
Au 31 décembre 2024	(20) \$	(212) \$	1 737 \$	(2 391) \$	1 836 \$	(12 736) \$	(11 786) \$
Charge (économie) inscrite dans l'état du résultat net	10	44	1 746	855	(788)	1 803	3 670
(Économie) incluse dans les autres éléments du résultat global	–	–	(2 377)	–	–	–	(2 377)
Au 31 décembre 2025	(10) \$	(168) \$	1 106 \$	(1 536) \$	1 048 \$	(10 933) \$	(10 493) \$

Au 31 décembre 2025, la Société et ses filiales n'avaient comptabilisé aucun actif d'impôt différé relativement à des pertes d'exploitation aux États-Unis de 296,4 M\$, venant à expiration progressivement entre 2028 et 2037, et indéfiniment si elles ont été réalisées après 2017. En outre, la Société et ses filiales n'avaient comptabilisé aucun actif d'impôt différé relativement à des pertes en capital au Canada de 11,3 M\$ pouvant être utilisées pour une durée indéfinie.

Au 31 décembre 2025, la Société et ses filiales n'avaient pas comptabilisé les différences temporaires déductibles de 553,4 M\$ (2024 – 402,4 M\$).

8. Gestion des risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement de l'incapacité éventuelle d'un client ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations contractuelles. Pages Jaunes Limitée est exposée au risque de crédit relativement à la trésorerie, aux créances clients et à l'investissement dans des contrats de sous-location. La valeur comptable des actifs financiers constitue l'exposition maximale de Pages Jaunes Limitée. Le risque de crédit associé à la trésorerie est réduit de façon importante en confiant ces actifs financiers à des contreparties solvables. La situation des contreparties est examinée de façon continue pour évaluer tout changement.

L'octroi de crédit à des clients par Pages Jaunes Limitée nécessite du jugement. Pages Jaunes Limitée a mis en place des contrôles internes visant à atténuer le risque de crédit, y compris une politique de crédit officielle gérée par son service du crédit. Les nouveaux clients, les clients qui augmentent leurs dépenses liées à la publicité selon un certain niveau et les clients qui ne respectent pas les conditions de paiement sont soumis à un processus particulier d'examen et d'approbation. Pages Jaunes Limitée est d'avis que son exposition à une concentration du crédit relativement aux créances clients est limitée en raison de sa clientèle diversifiée et nombreuse, dont les activités sont réparties dans plusieurs secteurs et régions. Aucun client ne représente à lui seul 10 % ou plus des produits, et aucune créance client associée à un client donné n'excède 10 % du solde total des créances clients à aucun moment au cours de l'exercice.

Bell Canada (« Bell ») et TELUS Communications Inc. (« TELUS ») fournissent à Pages Jaunes Limitée des services de recouvrement auprès des clients relativement aux annonceurs qui sont aussi leurs clients. Ainsi, ils reçoivent des sommes de clients pour le compte de Pages Jaunes Limitée. Pages Jaunes Limitée assume le risque lié au recouvrement final de ces créances.

Les composantes des créances clients et autres débiteurs s'établissent comme suit :

Aux 31 décembre	2025	2024
Courants	22 271 \$	26 826 \$
En souffrance depuis moins de 180 jours	4 287	5 123
En souffrance depuis plus de 180 jours	1 981	1 553
Créances clients¹	28 539 \$	33 502 \$
Autres débiteurs	237 \$	175 \$
Créances clients et autres débiteurs	28 776 \$	33 677 \$

¹ Les créances clients sont présentées déduction faite de la correction de valeur pour ajustements des produits et pertes de crédit attendues de 7,5 M\$ au 31 décembre 2025 (7,4 M\$ au 31 décembre 2024).

Le tableau suivant présente de l'information sur l'exposition au risque de crédit et à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les créances clients (y compris les actifs sur contrat).

Pour les exercices clos les 31 décembre	2025			2024		
	Taux de pertes de crédit attendues	Valeur comptable brute ¹	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	Taux de pertes de crédit attendues	Valeur comptable brute ¹	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues
Courants	1,4 %	22 594 \$	323 \$	1,1 %	27 130 \$	304 \$
En souffrance depuis moins de 180 jours	15,9 %	5 097	810	14,4 %	5 987	864
En souffrance depuis plus de 180 jours	71,5 %	6 941	4 960	72,8 %	5 720	4 167
Total		34 632 \$	6 093 \$		38 837 \$	5 335 \$

¹ La valeur comptable brute est présentée déduction faite de la correction de valeur pour ajustements des produits de 1,4 M\$ au 31 décembre 2025 (2,1 M\$ au 31 décembre 2024).

Le tableau suivant présente la variation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues qui a été comptabilisée à l'égard des créances clients (y compris les actifs sur contrat).

Aux 31 décembre	2025	2024
Solde au début de l'exercice	5 335 \$	5 854 \$
Réévaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, déduction faite du recouvrement	4 179	4 301
Montants radiés	(3 421)	(4 820)
Solde à la fin de l'exercice	6 093 \$	5 335 \$

Pages Jaunes Limitée estime la correction de valeur pour pertes sur les créances liées à l'investissement net dans des contrats de sous-location à la fin de la période de présentation de l'information financière à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Aucune des créances liées à l'investissement net dans des contrats de sous-location n'était en souffrance à la fin de la période de présentation de l'information financière et, compte tenu de l'historique des taux de défaillance et des perspectives d'avenir des secteurs dans lesquels les preneurs exercent leurs activités ainsi que de la valeur des garanties détenues à l'égard des créances liées à l'investissement net dans des contrats de sous-location, les pertes de crédit attendues liées à l'investissement net dans des contrats de sous-location sont négligeables.

i) Risque de taux d'intérêt

Pages Jaunes Limitée est exposée au risque de taux d'intérêt découlant des fluctuations des taux sur son emprunt garanti par des actifs, dont les taux se fondent sur le taux préférentiel. Pages Jaunes Limitée n'a pas recours à des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. La Société gère son risque de taux d'intérêt en maximisant les produits d'intérêts gagnés sur les flux de trésorerie excédentaires tout en maintenant le niveau de liquidités nécessaire pour exercer ses activités quotidiennes.

ii) Risque de change

Pages Jaunes Limitée est exposée au risque de change lié à diverses transactions libellées en diverses devises, et ce risque financier n'est pas significatif. Le risque de change sur les opérations découle principalement de transactions commerciales libellées dans une monnaie qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de l'unité opérationnelle de Pages Jaunes Limitée prenant part à la transaction. Pages Jaunes Limitée est exposée aux fluctuations du dollar américain. L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de un point du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain sur le bénéfice net exposé aux fluctuations du dollar américain est négligeable. Les dépenses de la Société, déduction faite des produits, libellées en dollars américains ont été d'approximativement 17,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (2024 – 13,6 M\$). Au 31 décembre 2025, il n'y avait aucun contrat de change en cours.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Pages Jaunes Limitée ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance.

Pages Jaunes Limitée gère ce risque en maintenant des projections de trésorerie détaillées et des plans stratégiques et opérationnels à long terme. La gestion des liquidités exige un suivi constant des entrées et sorties de fonds prévues, et la Société assure ce suivi en établissant des projections détaillées de sa situation de trésorerie afin de s'assurer que sa trésorerie est utilisée de façon adéquate et efficiente.

La Société prévoit respecter ses obligations financières grâce à la trésorerie générée à l'interne et aux fonds en caisse.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers.

	Note	Paiements exigibles pour les exercices postérieurs au 31 décembre 2025				
		Total	1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Par la suite
Passifs financiers non dérivés						
Dettes fournisseurs et autres crébiteurs	13	21 629 \$	21 629 \$	– \$	– \$	– \$
Provisions	14	13 238	12 818	420	–	–
Obligations liées à des contrats de location	10	36 135	3 941	8 624	10 413	13 157
Total		71 002 \$	38 388 \$	9 044 \$	10 413 \$	13 157 \$

Hiérarchie des justes valeurs

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 – données d'entrée correspondant à des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques.
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 – données d'entrée utilisées dans la technique d'évaluation qui ne sont pas basées sur des données observables de marché au moment de la détermination de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables de marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

La juste valeur représente le montant qui aurait été reçu pour la vente d'un actif ou versé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre des intervenants du marché.

La trésorerie, les créances clients et autres débiteurs et les dettes fournisseurs et autres crébiteurs, de même que certaines provisions, ne sont pas évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière, puisque leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Emprunt garanti par des actifs

Le 27 août 2025, la Société, par l'entremise de sa filiale Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée, a prorogé la durée de son emprunt garanti par des actifs jusqu'en septembre 2028. La convention modifiée prévoit aussi une réduction du total des engagements, qui est passé de 20,0 M\$ à 15,0 M\$, et qui sera de nouveau réduit de 2,5 M\$ chaque année à compter de septembre 2026. L'emprunt garanti par des actifs est affecté aux besoins généraux de l'entreprise et permet à la Société d'avoir accès à des fonds sous la forme de prêts au taux préférentiel ou de lettres de crédit. Il est soumis à un ratio de couverture des charges fixes pour les douze derniers mois en cas de défaillance ou lorsque la disponibilité excédentaire est inférieure à 10 % de la limite de la facilité. Dans ce cas, le ratio de couverture des charges fixes doit être d'au moins 1,1 fois.

Au 31 décembre 2025, la Société avait des lettres de crédit de 0,6 M\$ émises et en circulation, ce qui fait qu'elle disposait d'une disponibilité restante de 14,4 M\$ en vertu de l'emprunt garanti par des actifs.

Au 31 décembre 2025, la Société respectait toutes les clauses restrictives de la convention d'emprunt régissant l'emprunt garanti par des actifs.

9. Actifs et passifs sur contrat

Le tableau suivant présente de l'information sur les actifs sur contrat qui sont inclus dans les créances clients et autres débiteurs.

Aux 31 décembre	2025	2024
Actifs sur contrat	12 968 \$	14 797 \$
Correction de valeur pour ajustements des produits et pertes de crédit attendues	(245)	(297)
Actifs sur contrat, déduction faite de la correction de valeur pour ajustements des produits et pertes de crédit attendues	12 723 \$	14 500 \$

Les actifs sur contrat qui sont inclus dans les créances clients et autres débiteurs comprennent les paiements au titre des produits imprimés liés aux annuaires livrés qui ne sont pas encore exigibles par les clients et qui représentent le droit de la Société à une contrepartie pour les services fournis. Tout montant comptabilisé précédemment à titre d'actif sur contrat est reclassé dans les créances clients une fois qu'il a été facturé au client. La variation des actifs sur contrat pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 se rapporte essentiellement à la variation des produits tirés des médias imprimés.

Les produits liés aux obligations de prestation non remplies (ou à celles qui sont partiellement remplies à la date de clôture) devraient être comptabilisés au cours des douze prochains mois. Les passifs sur contrat sont des produits différés qui se rapportent essentiellement à la contrepartie anticipée reçue des clients pour lesquels les produits sont comptabilisés au fil du temps.

10. Contrats de location

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, un contrat de sous-location de la Société visant un espace de bureaux auparavant vacant est arrivé à échéance. À l'échéance du contrat de sous-location, le sous-locataire a conclu un contrat de location directement avec le bailleur, libérant ainsi la Société de ses obligations liées au contrat de location principal initial. La Société a aussi fait l'acquisition de matériel informatique en vertu de contrats de location-financement, ce qui a donné lieu à une augmentation des actifs au titre de droits d'utilisation, de même qu'à une augmentation des obligations liées à des contrats de location.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a cédé du matériel informatique visé par des contrats de location-financement, ce qui s'est traduit par une diminution des actifs au titre de droits d'utilisation.

À la suite des transactions décrites ci-dessus, la Société a comptabilisé un recouvrement au titre de la restructuration de 0,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des frais de restructuration de 0,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Obligations liées à des contrats de location

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution des obligations liées à des contrats de location.

Aux 31 décembre	2025	2024
Obligations liées à des contrats de location, solde d'ouverture	39 938 \$	43 914 \$
Acquisitions	48	–
Résiliation	(73)	–
Paiement au titre des obligations liées à des contrats de location	(3 778)	(3 976)
Obligations liées à des contrats de location, solde de clôture	36 135 \$	39 938 \$
Moins la tranche courante	3 941	3 778
Tranche non courante	32 194 \$	36 160 \$

Le tableau suivant présente les échéances des obligations contractuelles liées à des contrats de location sur une base non actualisée pour les cinq prochaines années et par la suite.

Aux 31 décembre	2025	2024
Moins de un an	6 692 \$	6 831 \$
De un an à cinq ans	26 592	26 574
Par la suite	14 454	21 185
Total des obligations liées à des contrats de location non actualisées	47 738 \$	54 590 \$

10.1 En tant que preneur

La Société loue des bureaux, et les contrats ont habituellement une durée de 15 à 18 ans. Certains contrats de location comprennent une option de renouvellement du contrat pour une période additionnelle de cinq ans après la fin de la durée du contrat.

10.1.1 Actifs au titre de droits d'utilisation¹

	2025	2024
Coût		
Solde d'ouverture	15 984 \$	17 201 \$
Acquisitions	48	189
Cessions	–	(1 406)
Radiation de contrats de location arrivés à échéance	(298)	–
Solde de clôture	15 734 \$	15 984 \$
Amortissement cumulé		
Solde d'ouverture	11 210 \$	11 715 \$
Dotation à l'amortissement	700	808
Cessions	–	(1 313)
Radiation de contrats de location arrivés à échéance	(298)	–
Solde de clôture	11 612 \$	11 210 \$
Valeur comptable nette – solde de clôture	4 122 \$	4 774 \$

¹ Les actifs au titre de droits d'utilisation se composent essentiellement d'espaces de bureaux.

Montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net

Pour les exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Dotation à l'amortissement pour les actifs au titre de droits d'utilisation	(700) \$	(808) \$
Perte à la cession d'actifs au titre de droits d'utilisation	– \$	(93) \$
Profit à la libération d'obligations liées à un contrat de location	73 \$	– \$
Charges d'intérêts sur les obligations liées à des contrats de location	(2 318) \$	(2 681) \$
Produits d'intérêts sur investissement dans des contrats de sous-location	1 537 \$	1 675 \$

10.2 En tant que bailleur

La Société sous-loue des bureaux qu'elle louait depuis 2017 et 2018. La Société a classé ces contrats de sous-location à titre de contrats de location-financement, puisqu'ils couvrent la durée restante des contrats de location principaux respectifs.

10.2.1 Investissement net dans des contrats de sous-location

	2025	2024
Investissement net dans des contrats de sous-location, solde d'ouverture	24 011 \$	25 957 \$
Acquisitions	–	21
Paiements reçus des sous-locataires, déduction faite des commissions	(2 253)	(1 967)
Investissement net dans des contrats de sous-location, solde de clôture	21 758 \$	24 011 \$
Moins la tranche courante	2 490	2 253
Tranche non courante	19 268 \$	21 758 \$

10.2.2 Analyse des échéances – Flux de trésorerie non actualisés contractuels

Aux 31 décembre	2025	2024
Moins de un an	3 868 \$	3 790 \$
De un an à deux ans	3 889	3 868
De deux à trois ans	3 777	3 889
De trois à quatre ans	3 883	3 777
De quatre à cinq ans	3 964	3 883
Par la suite	8 078	12 042
Total des paiements de loyers à recevoir non actualisés	27 459 \$	31 249 \$
Produits d'intérêts non acquis	5 701	7 238
Investissement net dans des contrats de sous-location	21 758 \$	24 011 \$

11. Immobilisations corporelles

	Matériel de bureau	Matériel informatique	Améliorations locatives	Total
Coût				
Au 31 décembre 2023	2 334 \$	18 849 \$	7 724 \$	28 907 \$
Acquisitions	–	62	–	62
Cessions	–	(96)	–	(96)
Au 31 décembre 2024	2 334 \$	18 815 \$	7 724 \$	28 873 \$
Cessions et mises hors service	(1 376)	(13 721)	(2 068)	(17 165)
Au 31 décembre 2025	958 \$	5 094 \$	5 656 \$	11 708 \$
Amortissement cumulé				
Au 31 décembre 2023	2 011 \$	18 723 \$	5 091 \$	25 825 \$
Dotation à l'amortissement	85	72	330	487
Cessions	–	(83)	–	(83)
Au 31 décembre 2024	2 096 \$	18 712 \$	5 421 \$	26 229 \$
Dotation à l'amortissement	82	51	229	362
Cessions et mises hors service	(1 370)	(13 719)	(2 069)	(17 158)
Au 31 décembre 2025	808 \$	5 044 \$	3 581 \$	9 433 \$
Valeur comptable nette				
Au 31 décembre 2024	238 \$	103 \$	2 303 \$	2 644 \$
Au 31 décembre 2025	150 \$	50 \$	2 075 \$	2 275 \$

12. Immobilisations incorporelles

	Marques de commerce et noms de domaine	Ententes de non-concurrence	Logiciels ¹	Total des immobilisations incorporelles
Coût				
Au 31 décembre 2023	90 611 \$	258 983 \$	255 993 \$	605 587 \$
Acquisitions	–	–	2 499	2 499
Cessions	–	–	(160)	(160)
Au 31 décembre 2024	90 611 \$	258 983 \$	258 332 \$	607 926 \$
Acquisitions	–	–	1 461	1 461
Cessions et mises hors service	–	–	(15 358)	(15 358)
Au 31 décembre 2025	90 611 \$	258 983 \$	244 435 \$	594 029 \$
Amortissement cumulé				
Au 31 décembre 2023	59 209 \$	258 983 \$	246 477 \$	564 669 \$
Dotation à l'amortissement	7 851	–	4 290	12 141
Cessions	–	–	(80)	(80)
Au 31 décembre 2024	67 060 \$	258 983 \$	250 687 \$	576 730 \$
Dotation à l'amortissement	7 850	–	3 408	11 258
Cessions et mises hors service	–	–	(15 358)	(15 358)
Au 31 décembre 2025	74 910 \$	258 983 \$	238 737 \$	572 630 \$
Valeur comptable nette				
Au 31 décembre 2024	23 551 \$	– \$	7 645 \$	31 196 \$
Au 31 décembre 2025	15 701 \$	– \$	5 698 \$	21 399 \$

¹ La valeur des logiciels en développement s'établissait à 1,7 M\$ (2024 – 2,8 M\$).

Dépréciation des immobilisations incorporelles

Comme la plupart des immobilisations incorporelles ne génèrent pas de rentrées de fonds qui sont dans une large mesure indépendantes de celles d'autres actifs ou d'un groupe d'actifs, la Société effectue le test de dépréciation de ses immobilisations incorporelles au niveau de l'UGT. Les actifs de la Société ne sont classés que dans une UGT. En 2025 et en 2024, la Société a soumis les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à une évaluation des indices de dépréciation, et aucun autre test de dépréciation n'a été requis.

Pages Jaunes Limitée a cumulé des pertes de valeur sur les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles de 1 379,6 M\$ et 21,9 M\$, respectivement.

13. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Aux 31 décembre	2025	2024
Fournisseurs	15 313 \$	16 639 \$
Charges liées aux salaires	897	859
Régimes incitatifs à long terme	5 118	6 199
Autres charges à payer	301	311
	21 629 \$	24 008 \$

14. Provisions

Pages Jaunes Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et autres charges de 4,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui comprennent essentiellement des frais de restructuration de 4,1 M\$ attribuables aux réductions de la main-d'œuvre, une charge de 0,1 M\$ liée aux coûts des contrats de location relatifs à des espaces de bureaux auparavant vacants et d'autres coûts de 0,1 M\$.

Pages Jaunes Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et autres charges de 2,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, qui comprennent essentiellement des frais de restructuration de 1,4 M\$ attribuables aux réductions de la main-d'œuvre, une charge de 0,5 M\$ liée aux coûts futurs des contrats de location relatifs à des espaces de bureaux auparavant vacants et d'autres coûts de 0,1 M\$.

Les provisions pour frais de restructuration et autres charges représentent la valeur actualisée de la meilleure estimation quant à la sortie future d'avantages économiques qui seront nécessaires pour régler les provisions. Ces dernières pourraient varier en raison de nouveaux événements susceptibles d'influer sur les indemnités et les charges qui devront être versées. Les autres provisions se rapportent surtout aux congés rémunérés et aux régimes incitatifs à court terme.

	Provisions pour restructuration ¹	Provisions pour autres charges ¹	Autres provisions	Total des provisions
Au 31 décembre 2023	1 171 \$	768 \$	14 926 \$	16 865 \$
Charges	1 387	677	14 105	16 169
Paiements	(1 137)	(804)	(14 520)	(16 461)
Au 31 décembre 2024	1 421 \$	641 \$	14 511 \$	16 573 \$
Charges	2 917	190	11 977	15 084
Paiements	(2 926)	(378)	(15 115)	(18 419)
Au 31 décembre 2025	1 412 \$	453 \$	11 373 \$	13 238 \$
Courantes	1 069 \$	376 \$	11 373 \$	12 818 \$
Non courantes	343	77	–	420
Au 31 décembre 2025	1 412 \$	453 \$	11 373 \$	13 238 \$

¹ Les frais de restructuration et autres charges de 4,3 M\$ (2024 – 2,0 M\$) dans l'état du résultat net comprennent des charges et des paiements nets de 1,2 M\$ (2024 – néant) sans effet sur la provision.

15. Avantages postérieurs à l'emploi

Pages Jaunes Limitée dispose de régimes de retraite composés d'un volet à prestations définies et d'un volet à cotisations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Pages Jaunes Limitée maintient des régimes de retraite à prestations définies supplémentaires sans capitalisation à l'intention de certains dirigeants, en plus de régimes d'avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi (les « avantages complémentaires ») offerts à la quasi-totalité de ses employés.

Les régimes de retraite à prestations définies exposent habituellement la Société à des risques actuariels, comme le risque d'investissement, le risque de taux d'intérêt, le risque de longévité et le risque lié au salaire.

Risque d'investissement	La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en utilisant un taux d'actualisation déterminé par référence au rendement des obligations de sociétés de première qualité; si le rendement réel des actifs des régimes est inférieur à ce taux, un déficit sera généré. Jusqu'en septembre 2024, le régime de retraite à prestations définies (le « régime de retraite ») suivait une stratégie de placement relativement équilibrée entre des titres de capitaux propres et des instruments d'emprunt. Grâce au plan de réduction du déficit annoncé en mai 2021 et aux montants avancés au titre des cotisations facultatives supplémentaires en trésorerie au régime de retraite, le ratio de liquidation a augmenté pour atteindre plus de 90 %. Par conséquent, le conseil a approuvé un plan visant à atténuer les risques liés au régime de retraite et à protéger les profits réalisés sur les placements et le ratio de liquidation. Par suite de l'atténuation des risques liés au régime de retraite en septembre 2024, environ 70 % du portefeuille de placements du régime est composé de titres à revenu fixe et le reste, d'actifs immobiliers, d'infrastructures et de capital-investissement. Le 30 mai 2025, la Société a de nouveau procédé à une atténuation des risques liés au régime de retraite en concluant un contrat de rente collective avec rachat avec BMO Société d'assurance vie, ce qui s'est traduit par une réduction d'environ 50 % des obligations relatives au régime de retraite. Par suite de l'achat de rentes, la répartition des actifs du portefeuille de placement du régime de retraite s'établit ainsi : environ 30 % de titres à revenu fixe et environ 70 % d'actifs immobiliers, d'infrastructures et de capital-investissement. La Société a l'intention de continuer la transition de son portefeuille de placements afin qu'il soit entièrement composé de titres à revenu fixe, ce qui réduira davantage les risques d'investissement, puisque le portefeuille de placements correspondrait de près aux passifs à long terme du régime de retraite.
Risque de taux d'intérêt	Une diminution du taux d'intérêt sur les obligations accroîtra l'obligation au titre des prestations définies, particulièrement sur une base de solvabilité. Par contre, même si une augmentation du rendement des placements des régimes de retraite à prestations définies atténuerait partiellement cette augmentation, l'incidence pourrait être notable, étant donné que le passif des régimes est sensible aux variations des taux d'intérêt.
Risque de longévité	La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction des estimations des taux de mortalité chez les participants aux régimes, pendant et après l'emploi. Toute augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes aura pour effet de faire augmenter l'obligation au titre des prestations définies.
Risque d'inflation	La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction du taux d'inflation. Ainsi, toute augmentation du taux d'inflation plus marquée que prévu aura pour effet de faire augmenter l'obligation au titre des prestations définies.

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et le coût connexe des services rendus au cours de l'exercice ont été évalués selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. En ce qui concerne les régimes de retraite, ils sont fondés sur l'évaluation actuarielle et le calcul de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies qui ont été effectués par TELUS Santé, Fellows de l'Institut canadien des actuaires et de la Société des actuaires au 31 décembre 2022 et qui ont fait l'objet d'extrapolations au 31 décembre 2025. Aux fins de capitalisation, une évaluation actuarielle du volet à prestations définies des régimes de retraite de Pages Jaunes a été effectuée au 31 décembre 2022, et une évaluation actuarielle effectuée au 31 décembre 2025 est à venir. L'évaluation actuarielle des autres avantages a été effectuée par HUB International au 1^{er} juillet 2024 et les résultats ont fait l'objet d'extrapolations au 31 décembre 2025.

La variation des obligations au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs ainsi que le rapprochement de la situation de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies et du montant comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024 se présentent comme suit :

Aux 31 décembre	2025		2024	
	Prestations de retraite ¹	Avantages complémentaires	Prestations de retraite ¹	Avantages complémentaires
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	437 954 \$	– \$	434 524 \$	– \$
Cotisations de l'employeur	4 043	2 273	7 966	2 319
Cotisations des employés	304	–	316	–
Produits d'intérêts	13 675	–	19 484	–
Rendement des actifs des régimes, excluant les produits d'intérêts	(16 906)	–	6 207	–
Prestations versées	(31 211)	(2 273)	(29 976)	(2 319)
Frais d'administration	(587)	–	(567)	–
Actifs distribués au règlement par l'achat de rentes	(209 852)	–	–	–
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	197 420 \$	– \$	437 954 \$	– \$
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	442 829 \$	23 876 \$	447 279 \$	22 425 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 440	1	1 500	2
Cotisations des employés	304	–	316	–
Prestations versées	(31 211)	(2 273)	(29 976)	(2 319)
Coût financier	14 288	1 063	19 963	996
Obligation au titre des prestations définies éteinte au règlement par l'achat de rentes	(205 882)			
Pertes actuarielles (gains actuariels) découlant de ce qui suit :				
Ajustements liés à l'expérience	–	–	–	1 990
Changements dans les hypothèses financières	(7 205)	(701)	3 747	782
Obligations au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	214 563 \$	21 966 \$	442 829 \$	23 876 \$
Obligation nette au titre des prestations définies	(17 143) \$	(21 966) \$	(4 875) \$	(23 876) \$

¹ Comprendent les régimes de retraite à prestations définies supplémentaires sans capitalisation.

Bien que l'ensemble des régimes de retraite ne soit pas considéré comme entièrement capitalisé à des fins de présentation de l'information financière, les régimes de retraite agréés sont capitalisés conformément aux règles et règlements prescrits applicables en matière de capitalisation régissant ces régimes.

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses adoptées pour mesurer les obligations de Pages Jaunes Limitée en ce qui a trait aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires aux 31 décembre 2025 et 2024.

Aux 31 décembre	2025		2024	
	Prestations de retraite	Avantages complémentaires	Prestations de retraite	Avantages complémentaires
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi				
Taux d'actualisation à la fin de l'exercice	4,90 %	4,90 %	4,60 %	4,60 %
Taux d'augmentation de la rémunération ¹	2,35 %	s.o.	2,15 %	s.o.
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	1,80 %	2,00 %
Coûts nets des régimes d'avantages				
Taux d'actualisation (coût des services rendus au cours de l'exercice) à la fin de l'exercice précédent	4,70 %	4,70 %	4,60 %	4,60 %
Taux d'actualisation (charges d'intérêts) à la fin de l'exercice précédent	4,60 %	4,60 %	4,60 %	4,60 %
Taux d'augmentation de la rémunération ¹	2,15 %	s.o.	1,95 %	s.o.
Taux d'inflation	1,80 %	2,00 %	1,60 %	2,00 %
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies (en années)	13	10	11	10

¹ Au 31 décembre 2025 : taux de 2,0 % majoré d'une échelle liée à la productivité, au mérite et à l'avancement. Au 31 décembre 2024 : taux de 1,80 % majoré d'une échelle liée à la productivité, au mérite et à l'avancement.

Aux fins de l'évaluation, le coût réel par personne des soins médicaux couverts a été utilisé pour 2025, et le taux de croissance est présumé s'établir à 6,09 % pour les cinq prochaines années, puis diminuer de manière linéaire pour se situer à 3,57 % d'ici 2040 et demeurer à ce niveau par la suite. Pour les soins dentaires, le coût réel par personne a été utilisé pour 2025, et le taux de croissance est présumé s'établir à 4,00 % pour les cinq prochaines années, puis diminuer de manière linéaire pour se situer à 3,57 % d'ici 2040 et demeurer à ce niveau par la suite.

Le tableau suivant indique dans quelle mesure des changements raisonnablement susceptibles de se produire dans chacune des principales hypothèses actuarielles auraient eu une incidence sur l'obligation au titre des prestations définies au 31 décembre 2025.

	Prestations de retraite	Avantages complémentaires
Baisse de 0,25 % du taux d'actualisation à la fin de l'exercice	6 122 \$	566 \$
Hausse de 0,25 % du taux d'inflation	3 135 \$	– \$
Hausse de 1 % des taux tendanciels du coût des soins de santé	s.o.	1 251 \$

Les coûts nets des régimes d'avantages présentés dans les états du résultat net et du résultat global incluent les composantes suivantes :

Pour les exercices clos les 31 décembre	Note	2025		2024	
		Prestations de retraite	Avantages complémentaires	Prestations de retraite	Avantages complémentaires
Coût des services rendus au cours de l'exercice ¹		1 440 \$	1 \$	1 500 \$	2 \$
Frais d'administration ¹		587	–	567	–
Coût des services		2 027 \$	1 \$	2 067 \$	2 \$
Perte liée au règlement au titre de l'achat de rentes		3 970 \$	– \$	– \$	– \$
Coût financier		14 288 \$	1 063 \$	19 963 \$	996 \$
Produits d'intérêts		(13 675)	–	(19 484)	–
Intérêts nets sur l'obligation nette au titre des prestations définies	6	613 \$	1 063 \$	479 \$	996 \$
Coûts nets des régimes d'avantages comptabilisés dans l'état du résultat net		6 610 \$	1 064 \$	2 546 \$	998 \$
Pertes actuarielles (gains actuariels) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global		9 701	(701)	(2 460)	2 772
Total des coûts nets des régimes d'avantages pour les régimes à prestations définies de Pages Jaunes (« PJ »)		16 311 \$	363 \$	86 \$	3 770 \$
Coûts nets des régimes d'avantages pour les régimes à cotisations définies de PJ ¹		1 540	–	1 708	–
Total des coûts nets des régimes d'avantages		17 851 \$	363 \$	1 794 \$	3 770 \$

¹ Compris dans les coûts d'exploitation.

Aucune réduction importante de la main-d'œuvre n'a eu lieu au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.

Les actifs des régimes sont détenus en fiducie et leur répartition se présentait comme suit aux 31 décembre 2025 et 2024 :

Aux 31 décembre (en pourcentage – %)	2025	2024
Juste valeur des actifs des régimes ¹ :		
Parts de fonds de placement		
Fonds à revenu fixe canadiens	26,8	68,6
Fonds immobiliers	26,9	12,2
Fonds de capital-investissement	25,9	10,9
Fonds liés aux infrastructures	20,1	8,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3	0,3

¹ Ne comprend pas les actifs au titre des régimes de retraite à prestations définies supplémentaires.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, les titres de participation cotés en bourse n'incluaient pas directement d'actions de Pages Jaunes Limitée.

Perte liée au règlement au titre de l'achat de rentes

Le 30 mai 2025, Pages Jaunes Limitée a conclu l'achat de contrats de rentes collectives auprès d'un assureur canadien pour un montant de 209,9 M\$. Les obligations relatives au régime de retraite à prestations définies du groupe réglées au moyen de l'achat de rentes s'élèvent à 205,9 M\$. En vertu de l'entente, l'assureur canadien a établi des rentes pour couvrir les responsabilités liées aux prestations de retraite dues à environ 860 retraités et prestataires de Pages Jaunes. L'assureur a commencé à administrer toutes les prestations de retraite couvertes par les rentes collectives en octobre 2025. Par suite de la transaction, les prestations de retraite de ces rentiers seront protégées par Assuris, l'organisme d'indemnisation au titre de l'assurance vie désigné en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances du Canada*.

À des fins comptables, cette transaction avec rachat des engagements élimine essentiellement toute obligation juridique ou implicite ultérieure au titre des prestations de retraite couvertes par les rentes collectives, et un règlement a eu lieu. Une perte liée au règlement sans effet sur la trésorerie de 4,0 M\$ a été comptabilisée au cours du deuxième trimestre de 2025 relativement à cette transaction.

Cotisations aux régimes

En 2024, la Société a effectué le dernier paiement facultatif de 6,0 M\$ prévu en vertu du plan de réduction du déficit. Grâce au plan de réduction du déficit et au montant avancé au titre des cotisations facultatives supplémentaires en trésorerie au régime de retraite conformément aux plans d'arrangement de 2022 et de 2023, le ratio de liquidation se rapprochait de 100 %. Par conséquent, le conseil a approuvé un plan visant à atténuer les risques liés au régime de retraite et à protéger les profits réalisés sur les placements et le ratio de liquidation, tel qu'il est expliqué dans la section sur le risque d'investissement dans le tableau ci-dessus.

Les paiements en trésorerie versés par Pages Jaunes Limitée au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires ont totalisé 7,9 M\$ en 2025, montant qui comprend des cotisations facultatives supplémentaires en trésorerie de 2,0 M\$ liées à l'achat de rentes (2024 – 12,0 M\$). En 2026, le total des paiements en trésorerie au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires devrait s'élever à environ 7,6 M\$, montant qui comprend les cotisations facultatives supplémentaires en trésorerie.

La politique de capitalisation de Pages Jaunes Limitée consiste à verser des cotisations à ses régimes de retraite en se fondant sur diverses méthodes d'évaluation actuarielle, comme le permettent les organismes de réglementation en matière de régimes de retraite. Pages Jaunes Limitée a la responsabilité de capitaliser adéquatement ses régimes. Les cotisations reflètent les hypothèses actuarielles concernant le rendement futur des placements, les projections salariales et les avantages liés aux services futurs.

Pages Jaunes Limitée a également comptabilisé une charge au titre des régimes de retraite provinciaux et fédéral et des régimes d'États de 2,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (2024 – 2,2 M\$).

Au 31 décembre 2025, Pages Jaunes Limitée a comptabilisé un solde cumulé de 31,1 M\$, déduction faite de l'impôt sur le résultat de 9,3 M\$ au titre des pertes actuarielles dans les autres éléments du résultat global.

16. Gestion du capital

L'objectif de Pages Jaunes Limitée en matière de gestion du capital est de garantir des liquidités suffisantes pour s'acquitter des obligations financières, de satisfaire aux exigences en matière d'investissements et de fournir des rendements adéquats à ses actionnaires. Pages Jaunes Limitée assure un suivi de sa structure du capital et y apporte des ajustements en fonction des objectifs susmentionnés par suite de changements qui touchent la conjoncture économique et en fonction des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents et des besoins en fonds de roulement de la Société. Cela inclut des modifications à la politique actuelle de la Société en matière de dividendes. Pages Jaunes Limitée a aussi recours à diverses mesures financières pour surveiller sa structure du capital, notamment le ratio de la dette déduction faite de la trésorerie sur le total du capital investi.

Le capital de Pages Jaunes Limitée comprend les obligations liées à des contrats de location ainsi que les capitaux propres attribuables aux actionnaires de Pages Jaunes Limitée, répartis de la façon suivante :

Aux 31 décembre	Note	2025	2024
Trésorerie		62 681 \$	44 204 \$
Total de la dette (obligations liées à des contrats de location, y compris la tranche courante)	10	36 135 \$	39 938 \$
Capitaux propres		51 839	53 800
Total du capital investi		87 974 \$	93 738 \$
Total (de la trésorerie déduction faite de la dette) de la dette déduction faite de la trésorerie ¹		(26 546) \$	(4 266) \$
Ratio du total de la dette déduction faite de la trésorerie sur le total du capital investi		s.o.	s.o.

¹ Le terme « (trésorerie déduction faite de la dette) dette déduction faite de la trésorerie » n'a pas de signification normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Nous définissons (la trésorerie déduction faite de la dette) la dette déduction faite de la trésorerie comme les obligations liées à des contrats de location, incluant la tranche courante, déduction faite de la trésorerie, telles qu'elles sont présentées dans les états consolidés de la situation financière de la Société.

17. Capital social

Actions ordinaires – émises

	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2024	13 752 770	95 087 \$
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions	5 890	65
Solde au 31 décembre 2025	13 758 660	95 152 \$

Pages Jaunes est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires.

Les détenteurs d'actions ordinaires de Pages Jaunes ont le droit d'exprimer une voix par action ordinaire à toutes les assemblées des actionnaires de la Société. Les détenteurs d'actions ordinaires de Pages Jaunes ont le droit de recevoir les dividendes déclarés par le conseil de la Société sur les actions ordinaires. En cas de liquidation ou de dissolution, volontaire ou involontaire, de Pages Jaunes, les détenteurs d'actions ordinaires de Pages Jaunes ont le droit de recevoir, après le paiement de tous les passifs de Pages Jaunes et sous réserve des droits privilégiés des catégories d'actions de Pages Jaunes prenant rang supérieur aux actions ordinaires de Pages Jaunes, les actifs et biens restants de Pages Jaunes.

Le nombre total d'actions ordinaires de Pages Jaunes Limitée détenues par le fiduciaire en vue de la capitalisation du régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées à la performance (le « régime d'UAR et d'UAP ») était de 190 001 au 31 décembre 2025 (se reporter à la note 18, « Régimes de rémunération fondée sur des actions », pour plus de détails).

En vertu du régime d'options sur actions, le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à l'exercice des options s'élève à 2 806 932 (se reporter à la note 18, « Régimes de rémunération fondée sur des actions », pour plus de détails). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, 5 890 actions ordinaires ont été émises à l'exercice des options.

Dividendes

Le 13 février 2024, le conseil a modifié sa politique en matière de dividendes visant à verser un dividende trimestriel en trésorerie à ses actionnaires ordinaires, en augmentant le dividende de 0,20 \$ par action à 0,25 \$ par action. La politique de distribution de dividendes de PJ et la déclaration de dividendes sur toute action ordinaire en circulation de la Société sont déterminées au gré du conseil et, par conséquent, rien ne garantit que la politique de distribution de dividendes sera maintenue ni que des dividendes seront déclarés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a versé des dividendes trimestriels de 0,25 \$ par action ordinaire le 17 mars, le 16 juin, le 15 septembre et le 15 décembre 2025, pour une contrepartie totale de 13,6 M\$ aux actionnaires ordinaires. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a versé des dividendes trimestriels de 0,25 \$ par action ordinaire le 15 mars, le 17 juin, le 16 septembre et le 16 décembre 2024, pour une contrepartie totale de 13,6 M\$ aux actionnaires ordinaires.

Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice par action et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action de même que le bénéfice net utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action par rapport au bénéfice net ajusté au titre de l'effet dilutif.

Pour les exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action ¹	13 565 962	13 559 143
Effet dilutif des unités d'actions restreintes	190 519	193 627
Effet dilutif des options sur actions	10 907	–
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action¹	13 767 388	13 752 770

¹ Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le bénéfice par action est diminué du nombre d'actions détenues par le fiduciaire en vue de la capitalisation du régime d'UAR et d'UAP.

Pour les exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Bénéfice net utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action	18 107 \$	24 977 \$
Incidence de la conversion présumée des options sur actions, déduction faite de l'impôt applicable	(43)	–
Total du bénéfice net utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action	18 064 \$	24 977 \$

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, le calcul du bénéfice dilué par action ne tient pas compte d'un effet potentiellement dilutif des options sur actions qui ne sont pas dans le cours et qui n'ont par conséquent aucun effet dilutif.

18. Régimes de rémunération fondée sur des actions

Les régimes de rémunération fondée sur des actions de Pages Jaunes Limitée se composent d'unités d'actions restreintes, d'unités d'actions liées à la performance, d'unités d'actions différées, d'options sur actions et de droits à l'appréciation d'actions.

Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées à la performance

Les participants se voient attribuer un certain nombre d'UAR et d'UAP, selon le cas, pour une période de performance donnée. Des dividendes, sous la forme d'UAR additionnelles, sont crédités au compte des participants à chacune des dates de versement de dividendes pour une valeur égale aux dividendes versés sur les actions ordinaires. Les UAR sont des attributions fondées sur l'écoulement du temps et leurs droits sont acquis lorsque les participants sont à l'emploi de la Société pour une période de 36 mois consécutifs à compter de la date d'attribution, ou pour une période de 36 mois ou moins déterminée par le conseil. Les UAP sont des attributions fondées sur la performance et leurs droits seront acquis lorsque le conseil confirmera que les cibles de performance précisées ont été atteintes, le cas échéant, et lorsque les participants auront été à l'emploi de la Société pour une période de 36 mois consécutifs à compter de la date d'attribution, ou pour une période de 36 mois ou moins déterminée par le conseil. Les UAP pour lesquelles les cibles de performance n'auront pas été atteintes seront frappées de déchéance et seront annulées automatiquement. Le nombre d'UAP dont les droits sont acquis pourrait atteindre jusqu'à une fois et demie le nombre réel d'UAP attribuées si la performance réelle atteint le niveau maximal des cibles de performance.

Le 18 avril 2023, une modification du régime d'UAR et d'UAP ajoutant une option pour recevoir, au choix du participant, l'équivalent en trésorerie du règlement de l'ensemble des UAR et des UAP dont les droits n'avaient pas été acquis à cette date et de la totalité des attributions ultérieures à cette date a donné lieu à une obligation de régler en trésorerie. Un reclassement des capitaux propres au passif a été comptabilisé à la date de la modification, en fonction de la juste valeur des UAR dont les droits n'avaient pas été acquis en circulation à cette date. La variation découlant de la fluctuation de la juste valeur après la date de la modification est incluse dans les coûts d'exploitation.

Le nombre total d'actions ordinaires de Pages Jaunes Limitée détenues par le fiduciaire en vue de la capitalisation du régime d'UAR et d'UAP était de 190 001 au 31 décembre 2025. Il n'y avait aucune UAP en circulation aux 31 décembre 2025 et 2024.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'évolution des UAR au cours des exercices clos les 31 décembre.

		2025		2024
	Nombre d'UAR	Passif ¹	Nombre d'UAR	Passif ¹
En circulation au début de l'exercice	333 537	2 597 \$	349 405	1 752 \$
Attribuées ²	116 944	577	26 726	71
Dividendes crédités ³	30 328	493	33 985	252
UAR reclassées des unités d'actions restreintes réglées en instruments de capitaux propres aux unités d'actions restreintes réglées en trésorerie	(2 451)	54	(1 574)	158
Réglées	(156 621)	(1 748)	(72 884)	(681)
Frappées de déchéance	(6 682)	(42)	(2 121)	–
Variation en raison de la fluctuation de la juste valeur et de l'acquisition des droits	–	666	–	1 045
En circulation à la fin de l'exercice⁴	315 055	2 597 \$	333 537	2 597 \$
Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle (en années)	0,64		0,86	

¹ Le passif relatif aux UAR est comptabilisé dans les dettes fournisseurs et autres créateurs, et les charges liées aux UAR dont les droits sont acquis ainsi que la variation en raison de la fluctuation de la juste valeur sont incluses dans les coûts d'exploitation.

² Le passif lié aux UAR attribuées représente la tranche dont les droits étaient acquis aux 31 décembre.

³ Des dividendes, sous la forme d'UAR additionnelles, sont crédités au compte des participants à chacune des dates de versement de dividendes pour une valeur égale aux dividendes versés sur les actions ordinaires.

⁴ Le nombre d'actions restreintes dont les droits sont acquis était de 235 547 au 31 décembre 2025 (2024 – 219 124). Les droits acquis de 149 252 de ces actions ont été réglés le 16 janvier 2026, pour un montant de 1,7 M\$.

Régime d'unités d'actions différées

Au cours du quatrième trimestre de 2024, le conseil a approuvé la résiliation et la liquidation du régime d'unités d'actions différées (le « régime d'UAD »), avec prise d'effet le 16 décembre 2024, ainsi que le paiement de toutes les prestations constituées, de sorte que ces montants sont payables en une somme forfaitaire aux participants. En vertu du régime d'UAD, chaque participant avait droit à un paiement en trésorerie d'une somme forfaitaire correspondant au nombre d'UAD créditées au compte du participant multiplié par le cours moyen pondéré en fonction du volume de l'action ordinaire de PJ pour les cinq jours de bourse précédent immédiatement la date de prise d'effet de la résiliation. Au 31 décembre 2025, un montant de 1,4 M\$ était toujours à payer, lequel est inclus dans les dettes fournisseurs et autres créateurs (31 décembre 2024 – 2,4 M\$). La Société a payé le solde dû d'un montant de 1,4 M\$ en janvier 2026.

Options sur actions

Le régime d'options sur actions de Pages Jaunes Limitée (le « régime d'options sur actions ») offre une rémunération incitative aux participants qui ont la capacité de contribuer de façon importante au succès de l'exploitation de l'entreprise et de mieux harmoniser les intérêts de la direction avec ceux des actionnaires de Pages Jaunes Limitée. Les options sur actions sont des attributions fondées sur l'écoulement du temps, et leurs droits seront acquis à une date déterminée par le conseil si les participants sont toujours à l'emploi de la Société. Conformément aux modalités du régime d'options sur actions, au moment de l'acquisition des droits, les options sur actions attribuées peuvent être réglées en trésorerie ou en capitaux propres au gré de la Société ou selon le contrat. Le régime d'options sur actions permet aussi, sous réserve de l'approbation du conseil ou du comité des ressources humaines et de rémunération au moment de l'exercice, aux titulaires d'options de choisir de remettre une option pouvant être exercée aux fins d'annulation en échange d'un paiement en trésorerie correspondant à l'excédent de la juste valeur de marché de l'action à la date de remise par rapport au prix d'exercice. Les actions sous-jacentes à l'option remise seront rajoutées à la réserve du régime.

Aux termes du régime d'options sur actions, la limite de la participation des initiés et le nombre maximal d'actions pouvant être émises à une personne est de 10 % des actions émises et en circulation. De plus, le régime d'options sur actions prévoit que le rachat d'actions par la Société aux fins d'annulation ne contreviendra pas à cette limite à l'égard de toute option en circulation avant un tel rachat d'actions aux fins d'annulation. Le régime d'options sur actions confère aussi au conseil le pouvoir discrétionnaire de modifier le prix d'exercice des options dans certaines éventualités relatives au dividende (autre que tout dividende dans le cours normal des activités), sous réserve de l'approbation de la TSX.

Un nombre maximal de 2 806 932 options sur actions peut être attribué en vertu du régime d'options sur actions. Les participants doivent détenir 25 % des actions ordinaires reçues dans le cadre de l'exercice des options sur actions jusqu'à ce qu'ils respectent les lignes directrices relatives à la propriété qui s'appliquent à leurs postes respectifs.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'évolution des options sur actions présentées à titre de passif au cours des exercices clos les 31 décembre.

		2025		2024
	Nombre d'options	Passif ¹	Nombre d'options	Passif ¹
En circulation au début de l'exercice	2 020 826	907 \$	1 608 066	397 \$
Attribuées	–	–	895 945	209
Options sur actions reclassées des options réglées en instruments de capitaux propres aux options réglées en trésorerie ²	–	–	–	28
Exercées	(5 890)	(3)	–	–
Réglées	(212 195)	(133)	–	–
Frappées de déchéance et annulées	(1 221 279)	(277)	(483 185)	(27)
Variation en raison de la fluctuation de la juste valeur et de l'acquisition des droits	–	(215)	–	300
En circulation à la fin de l'exercice³	581 462	279 \$	2 020 826	907 \$

¹ Le passif lié aux options sur actions a été comptabilisé dans les dettes fournisseurs et autres créateurs, et les charges liées aux options dont les droits sont acquis ainsi que la variation en raison de la fluctuation de la juste valeur sont incluses dans les coûts d'exploitation.

² Le nombre d'options sur actions est présenté déduction faite des options exercées et frappées de déchéance.

³ Le nombre d'options sur actions dont les droits sont acquis était de 459 111 au 31 décembre 2025 (2024 – 1 369 249).

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'évolution de l'ensemble des options sur actions dans le cadre du régime d'options sur actions au cours des exercices clos les 31 décembre.

		2025		2024
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En circulation au début de l'exercice	2 020 826	12,27 \$	1 608 066	13,44 \$
Attribuées	–	– \$	895 945	10,60 \$
Exercées	(5 890)	10,60 \$	–	– \$
Réglées	(212 195)	10,60 \$	–	– \$
Frappées de déchéance et annulées	(1 221 279)	13,45 \$	(483 185)	13,07 \$
En circulation à la fin de l'exercice	581 462	11,81 \$	2 020 826	12,27 \$
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	–	– \$	266 431	12,72 \$

Le tableau qui suit présente des renseignements supplémentaires à l'égard du régime d'options sur actions de Pages Jaunes Limitée aux 31 décembre.

Prix d'exercice	2025		2024	
	Nombre d'options en circulation	Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle	Nombre d'options en circulation	Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle
10,60 \$	386 071	1,4	872 382	1,9
12,25 \$	6 123	1,0	9 184	1,6
12,72 \$	–	–	532 862	1,0
14,27 \$	189 268	1,4	406 110	1,3
14,30 \$	–	–	200 288	0,6
En circulation à la fin de l'exercice	581 462	1,1	2 020 826	1,4

Le tableau qui suit présente les hypothèses clés utilisées dans l'application du modèle d'évaluation pour les options sur actions aux 31 décembre.

	2024
Moyenne pondérée du cours de l'action à la date d'attribution	10,60 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	10,60 \$
Volatilité	22,45 %
Durée de vie prévue (en années)	2,7
Taux de rendement en dividende	9,85 %
Taux d'intérêt sans risque	4,32 %

Régime de droits à l'appréciation d'actions

Le 15 septembre 2017, Pages Jaunes Limitée a adopté un régime de droits à l'appréciation d'actions dans le but d'offrir une rémunération incitative aux participants qui ont la capacité de contribuer de façon importante au succès de l'exploitation de l'entreprise et de mieux harmoniser les intérêts de la direction avec ceux des actionnaires de Pages Jaunes Limitée. Les droits à l'appréciation d'actions sont des attributions fondées sur l'écoulement du temps, et leurs droits sont acquis à une date déterminée par le conseil si les participants sont toujours à l'emploi de la Société. En vertu des modalités du régime de droits à l'appréciation d'actions, les participants recevront, au moment de l'acquisition des droits à l'appréciation d'actions, un paiement en trésorerie correspondant à l'excédent de la juste valeur des actions de Pages Jaunes Limitée à la date d'acquisition des droits sur la juste valeur des actions de Pages Jaunes Limitée à la date d'attribution.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'évolution des droits à l'appréciation d'actions au cours des exercices clos les 31 décembre.

	2025		2024	
	Nombre de droits à l'appréciation d'actions	Passif¹	Nombre de droits à l'appréciation d'actions	Passif¹
En circulation au début de l'exercice	643 627	343 \$	584 018	169 \$
Attribués	2 739 232	664	351 618	91
Réglés	(87 904)	(54)	–	–
Frappés de déchéance et annulés	(998 391)	(59)	(292 009)	–
Variation en raison de la fluctuation de la juste valeur et de l'acquisition des droits	–	(64)	–	83
En circulation à la fin de l'exercice²	2 296 564	830 \$	643 627	343 \$

¹ Le passif lié au régime de droits à l'appréciation d'actions a été comptabilisé dans les dettes fournisseurs et autres crébiteurs, et les charges liées aux unités dont les droits sont acquis ainsi que la variation en raison de la fluctuation de la juste valeur sont incluses dans les coûts d'exploitation.

² Le nombre de droits à l'appréciation d'actions dont les droits sont acquis était de 1 067 374 au 31 décembre 2025 (2024 – 399 194).

Le tableau qui suit présente les hypothèses clés utilisées dans l'application du modèle d'évaluation pour les droits à l'appréciation d'actions aux 31 décembre.

	2025	2024
Moyenne pondérée du cours de l'action à la date d'attribution	11,19 \$	10,60 \$
Prix d'exercice	11,19 \$	10,60 \$
Volatilité attendue	24,06 %	22,45 %
Durée de vie prévue (en années)	2,2 ans	2,7 ans
Taux d'intérêt sans risque	2,80 %	4,32 %

Le tableau suivant présente les montants relatifs à la rémunération fondée sur des actions comptabilisés à titre de coûts d'exploitation dans les états consolidés du résultat net.

Pour les exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Régime d'UAR	1 791 \$	1 561 \$
Régime d'UAD	–	284
Options sur actions	(492)	505
Droits à l'appréciation d'actions	541	174
Total de la charge	1 840 \$	2 524 \$

19. Engagements et éventualités

a) Au 31 décembre 2025, Pages Jaunes Limitée avait des engagements en vertu d'obligations contractuelles visant des achats et services pour des dépenses d'exploitation et d'investissement aux termes desquels le total des paiements ainsi que ceux à verser au cours des cinq prochaines années et par la suite s'établissent comme suit :

	Total des engagements
2026	21 059 \$
2027	17 472
2028	13 626
2029	9 776
2030	7 166
Par la suite	15 764
	84 863 \$

b) Pages Jaunes Limitée a conclu trois contrats de services de facturation et de recouvrement. Le contrat avec Bell vient à expiration le 31 décembre 2026, et le contrat avec Norouestel Inc., une société liée de Bell, vient à expiration le 29 novembre 2032. La convention avec TELUS vient à expiration en 2031.

La Société a également conclu des conventions avec Bell et TELUS concernant l'utilisation de renseignements tirés des inscriptions et l'utilisation de marques de commerce pour la publication d'annuaires. Si la Société manque de façon importante à ses obligations en vertu de ces conventions et que, par conséquent, ces conventions de publication sont résiliées conformément à leurs modalités, ces autres licences d'utilisation de renseignements tirés des inscriptions et d'utilisation de marques de commerce de Bell et de TELUS, selon le cas, pourront également être résiliées. Ces conventions conclues avec Bell et TELUS prendront fin entre 2031 et 2037.

c) Pages Jaunes Limitée a conclu des ententes d'impression d'annuaires avec ses imprimeurs visant l'impression, la reliure et la livraison d'annuaires alphabétiques, classés et combinés ainsi que d'autres publications. Elle a aussi conclu des ententes de distribution.

d) Pages Jaunes Limitée fait l'objet de diverses réclamations et poursuites qui ont été engagées contre elle dans le cours normal des activités. Des provisions au titre de certaines de ces réclamations sont comptabilisées et incluses dans les dettes fournisseurs et autres créiteurs et dans les provisions selon la meilleure estimation de la direction quant à leur issue éventuelle. La direction ne s'attend pas à ce que le règlement de ces questions en attente ou en cours n'ait une incidence négative importante sur la situation financière, sur la performance financière ni sur les flux de trésorerie de Pages Jaunes Limitée.

20. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, Pages Jaunes Limitée a conclu des conventions qui sont monnaie courante dans l'industrie et qui prévoient une indemnisation et des garanties à des contreparties dans le cadre de transactions liées à l'acquisition d'entreprises, à la cession d'entreprises et à la vente d'actifs. Pages Jaunes Limitée a conclu des conventions qui comprennent des engagements d'indemnisation à l'intention de certains de ses administrateurs et cadres supérieurs qui visent à les indemniser des frais (y compris des frais juridiques), des jugements, des amendes et de tout montant réellement et raisonnablement engagé par eux relativement à toute poursuite en justice, à tout procès ou à toute instance judiciaire dont les administrateurs et/ou cadres supérieurs pourraient faire l'objet en raison de l'exécution de leur mandat, s'ils ont agi de façon honnête, de bonne foi et dans l'intérêt de Pages Jaunes Limitée. Pages Jaunes Limitée a souscrit une assurance responsabilité, dont elle est le bénéficiaire, à l'intention des administrateurs et des cadres supérieurs. Aux 31 décembre 2025 et 2024, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière relativement à ces engagements d'indemnisation.

La nature de ces garanties empêche Pages Jaunes Limitée d'effectuer une estimation raisonnable du montant maximal éventuel qu'elle pourrait devoir verser aux contreparties.

21. Liste des filiales

Aux 31 décembre	Activité principale	Pourcentage de participation	
		2025	2024
Canada			
Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée	Fournisseur de solutions de marketing et de médias numériques et imprimés	100 %	100 %
États-Unis			
YPG (USA) Holdings, Inc.	Société de portefeuille	100 %	100 %
Yellow Pages Digital & Media Solutions, LLC	Fournisseur de services de soutien opérationnel	100 %	100 %

22. Transactions entre parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de Pages Jaunes Limitée sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la planification, à la direction et au contrôle des activités de la Société. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres de l'équipe de la haute direction et les membres du conseil de Pages Jaunes Limitée.

La charge de la rémunération totale pour les principaux dirigeants incluse dans les états consolidés du résultat net et la composition de celle-ci s'établissent comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Salaires, honoraires du conseil et régimes incitatifs à court terme	5 253 \$	5 070 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	717	54
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions, y compris la réévaluation du cours de l'action	1 126	2 209
Indemnités de cessation d'emploi	1 333	–
Toute autre forme de rémunération	876	1 294
	9 305 \$	8 627 \$